

Bulletin MUNICIPAL

FÉVRIER 2021



FRANGY 2020

S O M M A I R E

- 3. Édito
Le mot du maire
- 4. État Civil / Trésorerie
- 5. Équipe Municipale
Présentation du nouveau conseil municipal
- 6-13. Associations
Les activités en temps de Covid-19
- 13. Communauté des Communes
Usse et Rhône
- 14-16. Dons
Infos et rappels
- 17-21. Projet Centre Bourg
Présentation des phases d'exécution
- 21-22. Urbanisme
Dossiers et règles
- 23-24. Travaux
Les changements 2020
- 25-27. Budget
Comptes administratifs
- 28-30. Écoles
Éducation en temps de Covid-19
- 31-33. Voeux & Honneurs 2020
remerciements
- 34. Poème
- 35. Événements 2021

LES PETITS RAPPELS DE L'ADMINISTRATION...

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT SERVICE UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

La prise de RDV des CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ / PASSEPORTS se fait sur la plateforme internet : <https://rendezvousonline.fr/>
Se procurer à la mairie du domicile le formulaire CERFA et la liste des pièces à fournir ou remplir et imprimer une pré-demande sur le site :

ANTS : <https://ants.gouv.fr/>

ATTENTION !

LORS DU DEPOT DU DOSSIER EN MAIRIE, LES PERSONNES CONCERNÉES DEVRONT ÊTRE PRÉSENTES PHYSIQUEMENT (Y COMPRIS LES ENFANTS) PLUS D'INFORMATIONS POUR LE PASSEPORT !

Si vous êtes NE(E) dans une commune qui dématérialise la délivrance des actes d'état civil, vous n'avez plus à fournir d'acte de naissance comme justificatif. Vos données d'état civil font l'objet d'une vérification sécurisée directement auprès de votre mairie de naissance. Pour savoir si votre commune de naissance est concernée, renseignez-vous en mairie ou connectez-vous sur :

<https://ants.gouv.fr> - Rubrique : «Les solutions» -> «COMEDOC» -> «Villes adhérentes à la dématérialisation».

Si votre commune de naissance ne dématérialise pas la délivrance des actes d'état civil, un acte de naissance peut vous être demandé. Renseignez-vous en mairie sur la liste des pièces à fournir ou connectez-vous sur :

www.service-public.fr, rubrique «Papiers - Citoyenneté» -> «Passport».

RECENSEMENT MILITAIRE

Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes français ou double-nationaux, garçons ou filles, doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger.

CETTE OBLIGATION LEGALE EST A EFFECTUER DANS LES TROIS MOIS QUI SUIVENT LE 16^{ème} ANNIVERSAIRE.

DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL

IL EST POSSIBLE AUJOURD'HUI DE FAIRE UNE DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL PAR INTERNET

Ce portail de services pratiques permet :

- d'enregistrer en ligne une nouvelle demande de logement social
 - de renouveler, mettre à jour ou consulter une demande existante
 - de consulter des informations statistiques relatives au logement social
- Après l'enregistrement par l'utilisateur, le site permet :

- la validation rapide de la demande
- la délivrance d'un "numéro unique d'enregistrement"
- le traitement, le renouvellement et la mise à jour de la demande

<https://www.demande-logement-social.gouv.fr>



Papier 100% recyclé

La Mairie de Frangy a choisi de faire
un petit geste grand comme un arbre !



Voulez-vous suivre l'actualité de notre Commune?
Rendez-vous sur les réseaux sociaux !



Frangy Haute Savoie



frangy_haute_savoie

Directeur de la publication : Bernard Revillon

Rédaction : Adjoints et Commission communication

Photographies : Mairie de Frangy et Associations de Frangy

Conception & Impression :

Imprimerie Ducret 3, rue André de Montfort Rumilly

Imprimé sur papier 100% recyclé en 1100 exemplaires

Chères Frangypanes et chers Frangypans

Cette année, le traditionnel souhait des bons vœux du maire, prend une autre dimension.

2020 restera à jamais marqué dans les annales de l'histoire. Au fil du temps, il fera date de référence. Il y aura un avant et un après COVID-19.

Qui aurait pu penser, que ce microscopique virus allait chambouler la planète toute entière, en engendrant un bouleversement de notre façon de vivre avec des conséquences sans précédents.

Dans le monde du travail, des services, du personnel de l'État et des collectivités.

Il y a surtout l'action destructrice, telle une lame de fond, du petit commerce et d'une partie de l'artisanat et de l'industrie.

Les perturbations récurrentes pour le personnel scolaire et les enseignants, sans oublier les contraintes drastiques pour nos enfants, nos collégiens et nos étudiants.

Mais le plus dramatique pour moi sont celles et ceux qui ont été victimes de la Covid-19.

J'ai une pensée attristée, pour vos parents, vos familles, vos amis, qui ne sont plus là, Covid ou pas. Je tiens à saluer et à exprimer toute ma gratitude et mon admiration pour l'ensemble du personnel soignant, une pensée particulière pour nos médecins, infirmières et pharmaciens. Un très grand remerciement à l'ensemble du personnel de l'EHPAD de Frangy et à tous les bénévoles, ils se reconnaîtront.

Les grandes questions que tout le monde se posent sont :

Comment en sommes-nous arrivés là ?

Comment un petit virus a pu faire sur la planète entière, autant de dégâts ?

Quand verrons-nous la fin du tunnel et l'éradication de ce Corona ?

Les entreprises, les commerces vont-ils pouvoir résister et conserver nos emplois ?

Toutes ces questions vous taraudent et augmentent votre désarroi.

Votre frustration est telle, que vous ne voyez pas d'issue à tout cela.

Lorsque vous vous levez le matin, avec un rayon de soleil qui illumine votre journée.

Laissez le vous envahir par sa chaleur, par son rayonnement et sa luminosité, qui vous permettront toujours de positiver.

C'est dans ce contexte, chers concitoyens, que je m'adresse à vous, pour vous transmettre un message de solidarité. Un message de confiance en nos capacités de pouvoir rebondir d'une telle situation.

Notre histoire nous l'a montré, nous nous sommes tou-

jours relevés des guerres, des épidémies, des grandes crises économiques, il faut donc raison garder.

Je suis optimiste en la capacité de l'homme à s'adapter, en ce qui concerne notre commune, nous saurons vous écouter.

D'ailleurs nous ferons une grande réunion publique thématique, quand les autorités le permettront, qui s'intitulera «À vous de parler...»

Nous avons besoin de votre ressenti et d'écouter vos idées. Pour en faire la synthèse et essayer au mieux, d'améliorer votre quotidien en toute clarté. Toute cette technologie, ce nouveau mode de télétravailler, qui ne permettent pratiquement plus, aux gens de se rencontrer.

Vous éprouvez alors, le besoin de prendre un grand bol d'air, afin de mieux respirer.

C'est la raison pour laquelle, je fais appel à votre intelligence pour prendre des bonnes résolutions, que vous pourrez réaliser facilement avec un peu d'altruisme et de volonté.

Soyons tous plus humbles et modérés, dans nos critiques, dans nos jugements.

Admettons l'erreur, soyons plus tolérants, faisons parler notre cœur, pour plus d'attention envers nos voisins, notre entourage et celles et ceux que nous rencontrons.

Privilégions toujours la politesse, la courtoisie, même l'élégance et le respect. Je compte sur vous, car nous tous, nous pouvons le faire ce petit geste, comme la dire cette petite parole appropriée qui parfois peut tout changer.

N'ayons pas peur d'être gentils, d'être humains, non, ce n'est pas un gros mot, que d'être attentionnés.

J'ai confiance en vous les Frangypans, vous avez toujours été à la hauteur dans l'attention et la générosité. Je vous demande d'en faire peut-être, un peu plus et ne pas avoir peur de dire, je t'aime. Nos cœurs et nos âmes, sont gourmands de ce mot magique, que notre langage, ne doit pas censurer.

Je souhaite terminer mon propos avec un mot pour la jeunesse, pour leur donner espoir et leur dire : Nous comptons sur vous, car vous êtes l'avenir de notre société. Face à cette pandémie, face à tous les maux récurrents, qui nous touchent désormais.

Même si nous vous transmettons un monde chamboulé. Vous les jeunes, vous en êtes le meilleur rempart, un vrai bouclier.

Car vous donnez LA VIE, et vous êtes la VIE.

Quel meilleur espoir souhaité, pour un avenir, plus serein et édulcoré.....

Bonne année à tous.

Votre Maire, Bernard REVILLON

Etat Civil



5 Mariages

18 Janvier 2020
SOBRAL Lucinda et MARADAN Grégoire, Ernest

18 Juillet 2020
BAROZZI Flavie, Manon et VUARRIER Mickaël

17 Octobre 2020
CORDIER Laurie, Hélène, Marie-Thérèse et
TRUCHE Adrien, Gilbert, André



24 Naissances



19 février 2020 BOSVIEL Adèle, Marie

14 mars 2020 RIBEIRO CRUZ Dinis

5 avril 2020 BOUILLE Romane, Jeannine

28 avril 2020 TARIFFE Nayan, Elizé, Yves

1er octobre 2020 JACQUEMAI Gabin

3 octobre 2020 ANDRIC CHAPUIS Léon, Bernard, Vladan

5 octobre 2020 MAULET Naël, Landry

28 octobre 2020 NICOURT Nolan

9 novembre 2020 SUBILEAU Eva

9 décembre 2020 GRINAND Aniah, Adriana



36 Décès

24 janvier 2020 ZETTER René, Paul

5 février 2020 SAN NICOLAS Angèle née NAHMANI

28 mars 2020 ROTELLI Louise, Marie, Thérésine

16 juin 2020 REPLUMAZ Irène, Mathilde, Louise née BLANDIN

26 août 2020 LALOY Suzanne, Joséphine née MOTTAZ

13 septembre 2020 ARAB Carole, Ghislaine née ROLLET

4 octobre 2020 VEYRE DE SORAS Claude, Marie-Joséphine

23 octobre 2020 MONACHON Yolande, Philomène, Josepha

5 décembre 2020 DUBOIS Adrienne, Georgette née CRUZ

14 décembre 2020 GAY Maria, Hélène née DERISOUD

15 décembre 2020 MOSSIERE Roger

PUBLICATION ETAT CIVIL

En référence aux dispositions de l'article 9 du code civil qui s'oppose à la divulgation par les municipalités de la vie privée d'autrui sans y être autorisées, seules les personnes ou familles ayant renvoyé l'autorisation de parution dans l'état civil, y figurent.

Vous venez d'emménager dans notre commune, nous vous souhaitons la bienvenue !

Tout changement de domicile suppose quelques formalités administratives afin de rester en règle avec la législation, de conserver vos droits, ou tout simplement pour faciliter certaines transactions. Merci de vous présenter en Mairie pour régulariser votre situation, il en est de même pour un déménagement.

LA TRESORERIE DE FRANGY

DEPUIS LE 1ER JANVIER 2021 : UNE NOUVELLE ORGANISATION DE LA TRÉSORERIE LOCALE DES FINANCES PUBLIQUES EST MISE EN PLACE
Un accueil sans rendez-vous est maintenu dans les locaux de la Maison de Services Au Public (MSAP) de LA POSTE à Frangy pour poser vos questions fiscales (impôt sur le revenu, taxes d'habitation, taxes foncières, prélèvement à la source...), sur les services publics locaux (eau, crèche, cantine, loyers...) et pour les amendes, avec des horaires modifiés:

LUNDI ET MERCREDI DE 8H30 À 12H ET DE 14H À 17H
VENDREDI DE 8H30 À 12H

Pour vous éviter un déplacement, vos démarches et questions peuvent être réalisées à distance :

- sur internet avec votre espace sécurisé sur le site impots.gouv.fr
- par téléphone:
 - au 0809 401 401 (du lundi au vendredi de 8h30 à 19h)
 - au 06 22 03 81 35 (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h)
- par courrier :
 - pour les sujets fiscaux, Service des Impôts des Particuliers d'Annecy - 7, rue Dupanloup - 74040 Annecy Cedex)
 - pour le paiement de services publics locaux, Service de Gestion Comptable de Rumilly - 25, rue Charles de Gaulle 74150 Rumilly - e-mail : f074022@dgfp.finances.gouv.fr

S'agissant d'un paiement en numéraire (dans la limite de 300 €) ou par carte bancaire, il pourra être effectué chez un des 109 buralistes agréés sur le département de la Haute-Savoie, dont :

Tabac Valou - 40, place Centrale - Frangy

Commissions Municipales

L'équipe municipale

Maire : Bernard REVILLON

Adjoints :

M. David BANANT Premier Adjoint

Mme Carole BRETON Deuxième

Adjointe

M. Gérard RENUCCI Troisième Adjoint

Mme Chantal BALLEYDIER

Quatrième Adjointe

M. Vincent BAUD Cinquième Adjoint



Conseillers municipaux : Jean-Pierre LIAUDON, Dominique CONS, Sonia BERNARD, Karine DORGET, Carine NYCOLLIN, Ludvine MOLLARD, Alexandre ROSE, Lise BALLY, Vincent BOUILLE, Vincent RABATEL, Gilles PASCAL, Séverine HUET, Ségolène BERTHOD-ROUPIOZ.

Nouvelle équipe municipale

Election du 15/03/2020, installation reportée pour crise sanitaire COVID-19, du nouveau Conseil Municipal le 26/05/2020.

MANDAT 2020-2026

COMMISSIONS MUNICIPALES					
Urbanisme / Ruralité / Projet cœur de ville	Action Sanitaire et Sociale / Solidarité / Santé / Culture / Laboratoire d'idées / associations	Economie / Finances / Juridique RH et Organisation	Education / Scolaire et Périscolaire / Emploi / Evènementiel / Communication	Travaux / Eau et cadre de vie / Nouvelles technologie	Commission de contrôle des listes électorales
David BANANT	Carole BRETON	Gérard RENUCCI	Chantal BALLEYDIER	Vincent BAUD	Jean-Pierre LIAUDON
Carole BRETON	Chantal BALLEYDIER	Lise BALLY	Carole BRETON	Dominique CONS	Dominique CONS
Jean-Pierre LIAUDON	Vincent BOUILLE	Alexandre ROSE	Carine NYCOLLIN	David BANANT	Ludvine MOLLARD
Dominique CONS	Karine DORGET	Ludvine MOLLARD	Ludvine MOLLARD	Jean-Pierre LIAUDON	Séverine HUET
Vincent BOUILLE	Sonia BERNARD	Karine DORGET	Lise BALLY	Alexandre ROSE	Vincent RABATEL
Gilles PASCAL	Ségolène ROUPIOZ	Vincent RABATEL	Séverine HUET	Séverine HUET	

CONSEILLERS DELEGUES		
Hameaux	Associations et Sports	Environnement
Dominique CONS	Vincent BOUILLE	Ludvine MOLLARD

COMMISSIONS D'APPELS D'OFFRES	
Titulaires	Suppléants
David BANANT	Vincent BOUILLE
Vincent BAUD	Jean-Pierre LIAUDON
Ségolène ROUPIOZ-BERTHOD	Séverine HUET

REPRESENTANTS					
Sécurité Routière	Jumelage	Ambroisie	SYANE	Carrières - comité des sablières	Défense
Vincent BAUD	Dominique CONS	Chantal BALLEYDIER	Vincent BAUD	Dominique Cons Vincent BAUD Jean-Pierre LIAUDON Vincent BOUILLE	Gérard RENUCCI

COMMISSIONS DE LA CCUR									
Administration générale et ressources humaines	Finances - comptabilité	Urbanisme - Aménagement du territoire	Développement Economique	Mobilité et Transports	Environnement	Assainissement	Communication	Bâtiments - travaux	social, enfance, jeunesse
Ségolène ROUPIOZ	Gérard RENUCCI	Carole BRETON	Gérard RENUCCI	Vincent RABATEL	Ludvine MOLLARD	Dominique CONS	Chantal BALLEYDIER	David BANANT	Carole BRETON

Les associations

2020 une année vraiment particulière

Il est évident que nous vivons une année particulière comparable à nulle autre.

Le confinement dû à la diffusion rapide du Coronavirus et à la saturation des capacités d'hospitalisation nous a plongés dans une période inédite.

Nous nous sommes efforcés d'assurer les fonctions indispensables. Nous avons :

En juin

- organisé la distribution de masques en tissus offerts par la Région à la salle Métendier et créé un listing « familles » afin de distribuer les semaines suivantes, directement dans vos boîtes aux lettres, le nombre exact de masques offerts par la Mairie.

- mis en place la désinfection quotidienne des espaces et salles utilisés par les écoles.

En Juillet et août

- élaboré un document qui a été envoyé pour identifier toutes les personnes vulnérables pendant la période de canicule et aussi par anticipation les périodes de pandémie. Grâce à cette identification, nous avons créé un listing pour mettre en place des actions en situation de crise (appels téléphoniques, médicaments pharmacie, attestations dans les boîtes aux lettres)

- annulé ou maintenu des animations en fonction de la situation dans laquelle nous nous trouvions et selon les directives préfectorales.

- remis en état de fonctionnement l'ancienne école élémentaire afin de créer des espaces d'utilisation pour les associations en respectant les normes sanitaires.

- élaboré une nouvelle convention d'utilisation des locaux municipaux avec un protocole adapté au Covid-19 et mis en place un nouveau planning des activités pour permettre aux associations l'ouverture dès le mois de septembre, tout en garantissant au maximum une distanciation sociale pour tous.

En septembre

- reçu les associations avant leur ouverture saisonnière pour faciliter le dialogue et répondre aux questions concernant le protocole sanitaire acté. L'ouverture a été enclenchée dès la deuxième semaine de septembre pour toutes les associations où le risque sanitaire était mesuré.

- constitué le calendrier des activités/événements pour l'année 2021, restons optimistes.

- mis en place deux nouveaux cabinets médicaux au 157 rue de l'Ecole pour la venue de nouveaux médecins. Des travaux ont été nécessaires ainsi que le déménagement d'un professionnel paramédical et de quelques associations.

En octobre, novembre, décembre

- été obligés, pour ce deuxième confinement, de refermer tous les espaces communaux rouverts juste 1 mois et demi avant.

- constaté que le dernier trimestre 2020 a été très chargé en surveillance concernant la progression de l'état sanitaire COVID, le plan Vigipirate et la grippe aviaire.

- repris le fonctionnement du service d'aide aux personnes vulnérables (appels téléphoniques, distribution attestations...)

- été obligés d'annuler le repas des anciens de décembre, qui a été remplacé par la distribution d'un sac garni de produits locaux en janvier 2021.

Tout le monde s'est mobilisé, avec parfois, la crainte de contracter le virus.

Nous vivons une période marquée par la poursuite de l'infection et cela sans doute pour plusieurs mois encore. Il est indispensable de demeurer plus que jamais vigilants, pour le bien de tous.

Nous rappelons le port du masque obligatoire au marché, dans les espaces clos, aux abords des établissements scolaires, la nécessité de garder les distances et de se laver les mains régulièrement, l'urgence de s'isoler en cas de signes évoquant la maladie.

Nous remercions les médecins, les infirmières les aides soignants, les pompiers, les ambulanciers, le personnel de ménage, le personnel des écoles et toutes les personnes qui font un travail exceptionnel.

Nous leur exprimons une fois encore toute notre reconnaissance.

Nous restons au service de Frangy et de ses habitants en vous assurant de notre détermination dans ces périodes si particulières.



Distribution des masques du 22 mai 2020



L'ADMR, un engagement qui ne faillit pas face à la pandémie



Les associations ADMR de FRANGY, de SEYSSEL et d'USSES et RHÔNE continuent d'apporter leur soutien aux personnes les plus fragiles du territoire de la communauté de communes Ussets et Rhône. Nous assurons également toutes les interventions de nos clients qui nous font confiance dans le domaine de la livraison de repas, de la garde d'enfant ou du grand public. Suite à l'annonce du 1^{er} confinement et afin de limiter les passages chez les bénéficiaires, certaines interventions ont dû être annulées telles que la garde d'enfants ou l'entretien du lieu de vie chez les personnes les moins dépendantes ou ayant des proches aidants. L'approvisionnement de masques fut compliqué pendant cette période. Avant que l'ARS ne prenne le relais nous remercions les Pharmacies de Frangy et de Seyssel ainsi que la mairie de Frangy de nous avoir dépannés en masques jetables, la CCUR et les petites mains d'une association pour la fourniture de masques en tissu. Nous avons noué un partenariat avec l'école de musique de Frangy qui a monté des petits films tournés par les élèves eux-mêmes qui égayaient une partie de la journée des personnes âgées pendant notre passage. Le service de livraison des repas à domicile a été maintenu et nous répondons aux nouvelles demandes. Les différentes mesures prises suites aux recommandations ont permis d'éviter que le virus soit véhiculé par nos intervenantes. Le respect des gestes barrières et de la distanciation par tous permettra de préserver les personnes à risques, vulnérables ou dépendantes.

Fort de cette expérience acquise durant ces der-

niers mois, nous abordons le deuxième confinement différemment et plus sereinement. Notre ambition est de maintenir toutes les interventions possibles, l'activité sera guidée par la présence du personnel. Nous mettons donc tout en œuvre pour accomplir notre mission première d'aide au maintien à domicile. La continuité de ce service au quotidien ne pourrait se faire sans l'engagement et le dévouement des salariés de l'ADMR que nous ne pouvons que féliciter. C'est, aussi, par l'engagement des bénévoles que le réseau ADMR peut fonctionner et assurer une grande qualité de service et un bon maillage territorial. Les associations locales de Frangy et de Seyssel, existent grâce à l'engagement d'une vingtaine d'entre eux qui mettent leurs compétences en commun. Ces associations emploient 45 personnes pour la réalisation d'environ 45 000 heures d'intervention et la livraison de 21 500 repas générant un budget de 1,5 million d'euros. Sans ces bénévoles, le maintien du lien social et l'accompagnement des personnes isolées ou dépendantes, d'autant plus prégnant en ce moment, seraient plus difficile à assurer.

Avis aux bonnes volontés

Vous possédez des compétences comptables, de gestion en ressources humaines ou dans le domaine de la qualité, vous ressentez le besoin d'aller vers les autres ; alors rejoignez-nous ! Vous pourrez exercer vos compétences, participer à la mise en place d'un projet ou rencontrer simplement les clients à domicile afin de continuer cette mission de maintien du lien social.

Association ADMR
Région de Frangy
ZA des Bonnets
74270 Musièges
Tél 04 50 44 49 15

Association ADMR
Pays de Seyssel
21 Grande Rue
74910 Seyssel
Tél 04 50 13 00 10

Association ADMR
Ussets et Rhône
ZA des Bonnets
74270 Musièges
Tel 06 71 68 03 99

Les Paniers du Cœur

L'association « les Paniers du Cœur » de Frangy a pour but la gestion d'un centre local d'aide alimentaire pour les familles en difficulté.

En 2020, trois nouvelles personnes ont rejoint l'équipe de bénévoles en place, qui est donc maintenant composée de douze personnes. Ceci nous a permis de faire face à l'augmentation des bénéficiaires qui, de 15 familles, sont passés à 25 familles au mois de juin suite à la crise sanitaire.

Depuis janvier 2019 la Banque Alimentaire fournit une partie des produits secs, et les produits frais sont achetés localement chaque semaine, selon les besoins des bénéficiaires.

L'association est subventionnée par la CCUR (Communauté de Communes Ussets et Rhône), le Conseil Départemental, certaines mairies de la Com

Com, et par les dons d'associations partenaires.

Les Paniers du Cœur participent également aux collectes de la Banque Alimentaire : 2 collectes ont été faites en 2020 aux deux magasins Carrefour Market et Utile de Frangy, en juin et en novembre. Les besoins sont importants pour l'association. Tous les dons sont les bienvenus, y compris les dons privés. Ceux-ci peuvent être adressés à l'adresse suivante : Les Paniers du Cœur - 35, place de l'église - 74270 Frangy

Enfin bonne nouvelle pour cette fin d'année : l'association a déménagé mardi 29 décembre 2020 dans l'ancien magasin Agri Sud Est du Centre Bourg après rénovation des locaux par la CCUR. Cela va grandement faciliter le travail des bénévoles et améliorer l'accueil des bénéficiaires.

Graines d'Amis du Val des Usses

Depuis le 17 avril 2014 l'association "GRAINES D'AMIS DU VAL DES USSES", a pour but d'apporter un soutien aux aidants* familiaux non professionnels du secteur, par des actions de formation et de maintien du lien social. L'association couvre le territoire du Val des Usses (communautés de Communes USSES ET RHONE et FIER et USSES).

De nombreuses rencontres sont prévues pour l'année 2021 sous la forme d'ateliers dans le cadre de la prévention santé, de séances d'information avec la présence de professionnels médicaux et de moments de partage (café rencontre, sorties) permettant aux aidants d'échanger et de vivre un moment de répit. SOUS RESERVE DE L'AMELIORATION DE LA SITUATION SANITAIRE DANS NOTRE REGION.

Nous organiserons également, un quatrième groupe de paroles et d'échange en présence d'un psychologue et d'un médecin, ce sera une action très importante pour les aidants du secteur.

Les aidants vivent un investissement au quotidien, parfois malgré eux, qui bouleverse leur vie avec un risque important d'isolement et de rupture sociale !

Voilà pourquoi nous jugeons nécessaire de leur accorder une attention toute particulière.

C'est grâce à la fidélité de nos adhérents et au soutien financier de l'intercommunalité et des municipalités du secteur, que nous sommes motivés pour continuer à améliorer nos actions



DU VAL DES USSES

Association Graines d'Amis du Val des Usses
Mairie de FRANGY
19 Rue du Grand Pont 74270 FRANGY
Président : Marc COUZON
Secrétariat : 06 43 79 65 00
MAIL : grainesdamis74@gmail.com

La Chorale

Autant la fin des répétitions en mars dernier a été brutale, autant leur reprise s'est faite avec prudence pour la chorale A Travers Chants. Nous remercions la CCUR de nous héberger temporairement Salle Jean XXIII, cela nous permet de garder la distanciation nécessaire entre nous pour pratiquer le chant. Tout au moins jusqu'à ce confinement de novembre qui nous prive à nouveau de nos rencontres. Notre cheffe Nadine Touchard disposait à cette date d'une vingtaine de participants répartie de façon assez équilibrée dans tous les pupitres. Nous ne doutons pas que dès que la situation sanitaire le permettra tout le reste de la troupe nous rejoindra. Nous ne désespérons pas de réaliser un enregistrement destiné à l'EHPAD, peut-être pour Noël. La petite

équipe du chœur d'enfants a bien repris également sous la houlette de Jean-Marc et Martine Bissauge avec une nouvelle pianiste accompagnatrice, Maëlle Allain. Un grand merci à elle d'avoir accepté de prendre la suite d'Annie Bichebois qui a si bien tenu cette fonction pendant 7 ans. Après bien des péripéties et tracas, nous avons pu tenir notre Vide Grenier, un grand merci à tous les services de la municipalité qui ont été sollicités à cette occasion. Comme nous aimerions pouvoir donner des dates pour d'éventuels concerts, mais ...serait-ce raisonnable ! Pour le moment nous souhaitons retrouver le plaisir de chanter ensemble et gardons l'objectif d'avoir le bonheur de le faire à nouveau pour ce public qui nous manque tant.



L'Harmonie... en 2020 ferme le ban

Pour l'Harmonie l'Echo des Usses, cette année 2020 a été bien particulière, son activité a été l'une des plus perturbées depuis plusieurs décennies. Dès le début du mois de mars avant le premier tour des élections municipales, le bureau a pris conscience que la pandémie était parmi nous, et qu'il convenait de préserver les membres de l'orchestre au détriment de l'activité artistique. Le concert de printemps, envisagé avec nos amis seysseleens n'a pu être tenu du fait du confinement. Le directeur, Benoit Magnin, ne s'en est pas laissé compter et fidèle à son dynamisme et à son professionnalisme a permis que deux œuvres soient enregistrées en "distanciel" par les musiciens. Le résultat est très intéressant mais le plaisir de jouer ensemble, pour vous notre public, n'est pas aussi intense. L'été a apporté 3 petites notes de bonheur avec la naissance de Mathieu, Imany et Corentin au sein de couples de musiciens. Au mois de septembre dans le respect strict des règles sanitaires de petits groupes ont été constitués pour travailler le nouveau programme en notre salle de répétition (le petit gymnase de l'école primaire). Mais exit la collation d'après «rêpète» et son traditionnel verre de blanc ! Une seule répétition générale a pu être organisée mi-octobre à la salle de Contamine Sarzin, libre et suffisamment spacieuse.

C'est alors que la seconde vague a de nouveau emporté vers le large nos projets musicaux ! Les soixante membres de l'harmonie sont à cale sèche, contraints de jouer seul leur partition à la maison, avec le dessein d'enregistrer une nouvelle vidéo qui comme un ca-



deau de fin d'année sera accessible sur le site internet de l'harmonie et sur <https://fr-fr.facebook.com/harmoniefrangy/>

En attendant, point de répétition, pas de service au monument, ni de concert du nouvel an : pour 2020 et pour l'ensemble «fermez le ban» ! L'an deux mil vingt et un sera pour nous l'occasion de rattraper le temps avec espérons-le, l'intégration de jeunes musiciens issus de l'école de musique. Profitant de cette tribune nous invitons les parents à orienter les enfants vers l'enseignement musical et la pratique des instruments d'orchestre, cuivres, trompettes, cors, barytons, trombones notamment, pour que demain, notre harmonie, puisse à nouveau et toujours, animer la vie de notre bourg.

Stimul'Usses

Nous sommes impatients de vous retrouver nombreux et enthousiastes au cinéma ! Cet article a été écrit le 15 novembre 2020. Nous espérons fortement que lorsque vous lirez ces lignes, les séances de cinéma auront repris. L'association Stimul'Usses vous propose une fois par semaine des projections de qualité dans la salle intercommunale Jean XXIII, ainsi qu'une projection pour les enfants le vendredi à 17h toutes les quatre semaines. Dès la fin du confinement du cinéma (22 juin 2020), l'association a repris ses activités avec les projections du vendredi et c'est avec plaisir que nous avons accueilli près de 250 personnes sur chacune des projections plein air durant l'été 2020 (Musièges, Frangy, Chêne-en-Semine). Les incertitudes sanitaires ne nous permettent pas de continuer nos spectacles de musique vivante, par contre nous reprendrons nos projections dès que l'état nous autorisera de nouveau à ouvrir les portes de la salle. L'association Stimul'Usses étant composée uniquement de Bénévoles, les conséquences des arrêts qui nous sont imposés ne nous posent pas de soucis financiers. Par contre, l'association Cinébus, notre exploitant cinématographique, verse des salaires à ses 7 collaborateurs qui travaillent avec passion pour organiser les programmes, nous fournir les films, les affiches et proje-

ter. Cette association a besoin de votre soutien : dès que les cinémas seront autorisés à reprendre, venez à nos projections ! N'oubliez pas que les prix pratiqués sont bas : 5,5€ au maximum, 4,5€ tarif abonnés, 3,5€ pour les enfants. Suivez nos programmes sur stimul-usses.com : vous saurez tout sur les arrêts de projections et les relances de notre activité. Venez profiter d'un moment convivial aux entrées et sorties des séances... et aussi soutenir les finances de Cinébus et la réalisation de films.

Notre prochain événement : le printemps de Stimul'Usses. Une série de 6 films documentaires sélectionnés par notre équipe seront projetés les mardis soir du 2 mars au 6 avril 2021.



La Clé des Usses

LA CLE DES USSES PRESENTE... Je joue pour vous !

A l'instar de tous les français, élèves et professeurs de La Clé des Usses ont découvert ces derniers mois un nouveau vocabulaire : moments musicaux, apéros-concerts, répétitions et autres auditions commentées ont laissé la place à Visio, Zoom, Whatsapp, Jitsi, Skype... et oui, l'école de musique a bel et bien fermé ses portes et ses pianos en mars dernier, pour ne les rouvrir que 6 mois plus tard lors de la rentrée scolaire. Musiciens confinés, oui, mais musiciens connectés ! L'équipe pédagogique a adapté son enseignement dès la première semaine du confinement, en proposant à l'ensemble des élèves cours via plateforme de vidéoconférence ou par échanges de vidéos et enregistrements. Tous les cours d'instruments ont ainsi pu être assurés jusqu'à la fin de l'année scolaire, malgré la fermeture de l'établissement.

Des déceptions ? Oui, notamment l'annulation de la comédie musicale qui devait réunir sur scène une centaine d'artistes en herbe, musiciens et comédiens de La Clé des Usses et élèves des écoles primaires de Chilly et Frangy. Des difficultés ? Oui, qu'elles soient techniques (pas d'ordinateur à la maison, connections plus ou moins aléatoires...) ou humaines... qu'il est difficile de se passer des rituels, des regards, de cette respiration commune nécessaire à l'ensemble, de l'énergie du collectif et de la musique vivante !

Des jolies surprises, petites joies et grands plaisirs ? Oui, et en grand nombre !

En premier lieu, la très belle implication des élèves et professeurs dans le projet «Je joue pour vous», vidéos diffusées auprès des personnes isolées par le biais de l'ADMR et à l'EHPAD : 6 films ont été réalisés à partir d'une trentaine de clips envoyés par élèves et professeurs. Les classes instrumentales se sont également fortement mobilisées pour réaliser des vidéos de présentation d'instruments à destination des scolaires du territoire : un travail intense pour un résultat de grande qualité, que vous pourrez apprécier sur le site internet de l'école de musique.

Beaucoup d'établissements d'enseignements artistiques ont validé les fins de cycle 1 sur la base du contrôle continu. A la Clé des Usses, les élèves concernés se sont filmés et ont envoyé leurs vidéos aux professeurs : pièces solistes et projets personnels ont ainsi pu être aboutis, visionnés et commentés par l'équipe pédagogique. Félicitations à eux, car l'exercice était particulièrement difficile et tous ont fourni un travail remarquable !

L'année 2020 aura été bien particulière. Je retiendrai pour ma part l'extraordinaire énergie déployée par les professeurs, les élèves et leur famille. Cette école de musique est précieuse : remercions ceux qui la construisent, la font vivre et la soutiennent année après année. Quelle chance et quelle fierté d'être de cette aventure ! Ensemble, c'est certain, nous saurons faire de 2021 une belle année. Que la musique soit dans vos vies !



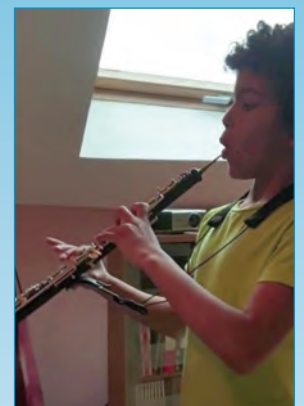
Alec



Timéo



Suzie



Paul



Gabrielle



Cloé

Badminton

La BAF rayonne au-delà des frontières de la Haute-Savoie

La Badminton Association de Frangy est une association qui existe dans notre commune depuis 1996. Au fil des années, elle a su s'implanter solidement et a connu un développement constant en maintenant un équilibre entre jeunes joueurs et moins jeunes, compétiteurs et loisirs.

Cette année, fort de ses 160 licencié/es, le Club a pu aligner 5 équipes en championnat interclubs, un record ! C'est sans compter les sélections de plusieurs joueurs et joueuses aux Championnats de France mais aussi d'Europe dans la catégorie vétérans.



Par ailleurs, l'investissement de longue date de la BAF vient tout juste d'être récompensé par l'obtention de deux labels régionaux.

Le 1er salu les efforts entrepris pour fidéliser les nouveaux licenciés : seuls 2 clubs haut-savoyards ont obtenu ce Label cette année.

Le 2nd, et non des moindres, récompense le travail important de structuration pour accueillir qualitativement les jeunes de moins de 9 ans, et Frangy est le seul club du 74 à avoir reçu cette distinction !

La saison dernière, la BAF a réussi à se hisser à la 16ème place d'un classement régional regroupant les meilleurs clubs de la région, en prenant en compte le nombre de licenciés et les résultats rapportés au nombre d'habitants de la commune. Ce classement souligne le dynamisme du Club en général et de chacun de ses membres en particulier. Malgré la situation sanitaire compliquée qui freine ses objectifs, la BAF réussit néanmoins à porter les couleurs du Club et de la ville de Frangy toujours plus haut !



Judo

Des mois de septembre et octobre très riches et très vivants pour le Club de Judo de Frangy :

La nouvelle saison commence par l'élection de notre présidente, au poste de secrétaire au sein du Comité Départemental Judo 74 pour l'Olympiade 2020/2024. Toutes nos félicitations, Malika !

Les licenciés remontent enfin sur les tatamis et retrouvent avec joie leurs professeurs : Gaïa, Malika, Sofien et Elias. Le judo démarre bien ! Malgré les conditions sanitaires drastiques, les enfants s'adaptent vite.

Gaïa reprend, encore cette année, le cours de Taïso. C'est une remise en forme judo très appréciée des non-pratiquants car cette pratique s'oriente vers les assouplissements et le cardio.

Les licenciés continuent de s'entraîner, sous les conseils de Sofien, pour l'obtention de leur ceinture noire et d'autres pour les DAN supérieures. En ce moment, avec Gaïa, le programme est très

poussé pour une judokate : son but est l'obtention d'une 5ème DAN à Paris.

Un groupe de jeunes s'est rendu également au stage Commissaire Sportif, Juge de coin et Arbitre proposé par le Comité Départemental à la Roche sur Foron. Journée très intense !

Le club est très fier également qu'Elias Brossart, qui a débuté le judo à 4 ans à Frangy, il commence sa formation CQP.

Le Certificat de Qualification Professionnelle est accessible grâce au financement de la Fédération Sportive Val des Usses.

Avant l'arrêt brutal de ce mois d'octobre, les professeurs ont pu remettre les nouvelles ceintures : une fierté pour les judokas !

Merci à la municipalité qui nous accompagne dans ces moments difficiles !

« J'espère que vous allez tous très bien et que nous allons nous revoir très, très vite » Malika et Sofien.



Elias Brossart en formation CQP.

Pour nous suivre :

frangy-club-judo.e-monsite.com

Union Bouliste De Frangy

Je vous remercie de l'attention que vous portez aux associations de Frangy.

L'Union Bouliste de Frangy a été très perturbée par cette crise sanitaire, sans précédent.

Nous avons, malgré tout, dès le dé-confinement au mois de Mai, ouvert notre clos boule tous les mercredis et vendredis pour les membres sociétaires pétanque et lyonnaise dans une ambiance très chaleureuse et conviviale. Il faut également noter la réussite des deux tournois sociétaires de pétanque et lyonnaise du mois de septembre.

Nous n'avons pas pu mettre en action notre calendrier 2019, ainsi que le projet ambitieux présenté par le vice-président pétanque Patrick FRESNAY en début de saison.

En général, le nombre de sociétaires est en baisse par rapport à la saison dernière suite à la situation sanitaire, par contre, le nombre de joueurs de lyonnaise a doublé cette année.

Malgré cette saison, si particulière, nous avons réalisé tous les projets d'investissements que nous avons validés en début de saison.

1 - Plantation de 8 arbres pour ombrager nos terrains de lyonnaise.

2 - Remise à neuf de l'ensemble des terrains de pétanque dont la création de deux nouveaux terrains à l'entrée du clos boule.

3 - Peinture des façades et décors pour les panneaux de nos sponsors.

4 - Pose de gabions pour agrémenter et sécuriser les jeux de pétanque.

5 - Achat d'un congélateur et d'un sèche main.

6 - Détecteur d'éclairage à l'extérieur du clos



Local de UBF

pour sécuriser l'entrée.

Je profite de cette correspondance pour remercier les élus de Frangy pour leurs soutiens, tant moral que financier.

Nous nous sommes mobilisés pour faire un don de 500€ à l'association "Vic pour la Vie".

Notre bilan financier pour cette saison "si chaotique" reste très positif.

Nous restons très motivés et très positifs, pour la saison 2021, en espérant que la situation sanitaire s'améliore.

Citation : "Une association naît du désir des citoyens de se retrouver ensemble, dans un but commun, pour partager des idées et des passions, atteindre des objectifs, prendre du plaisir, échanger, discuter et créer des liens".

Prenez bien soin de vous et de votre famille, au plaisir de se revoir.



Deux nouveaux jeux de pétanque à l'entrée du clos bouliste



Amicale lyonnaise en septembre 2020

UCAPL (Union des Commerçants, Artisans et Professions Libérales)



**Vous pouvez la suivre sur son site Facebook :
Usse shopping et services.
Siège: mairie : 19 rue du grand pont
contact@ucapl-frangy.com
06 88 43 18 02**

Depuis 2008, l'UCAPL Frangy Val des Usse est une association incontournable sur notre territoire. Elle permet à ses adhérents de rompre leur isolement en profitant des compétences et talents d'un réseau local et solidaire de professionnels. Ses contacts sont réguliers avec les mairies, la CCUR (communauté de communes Usse et Rhône), Haut Rhône Tourisme... Elle bénéficie d'une information régulière sur les projets d'urbanisme, le développement économique et social du territoire. Cette année, plusieurs rendez-vous programmés ont été annulés : foire du 8 mai en partenariat avec la mairie et le Comité des loisirs du Val des Usse, animation et marché de Noël.

LA COMMUNAUTE DE COMMUNES USSE ET RHONE (CCUR)

Une nouvelle équipe a vu le jour suite aux élections municipales avec des élections exceptionnellement organisées en juillet. Réélu Président pour 6 ans, Paul RANNARD s'engage à poursuivre l'action menée depuis 2017 avec les Communes du territoire et accompagné d'une nouvelle équipe de 10 Vice-présidents.



De gauche à droite : Jean-Louis MAGNIN, Jean-Yves MACHARD, Rémy PONCET, Christian VERMELLE, Emmanuel GEORGES, Sylvie TARAGON, Paul RANNARD, Bernard REVILLON, Gérard LAMBERT, André-Gilles CHATAGNAT, Patrick CHAPEL

Président PAUL RANNARD

Les 10 Vice-Présidents :

- VP1 Bernard REVILLON Urbanisme / Aménagements
- VP2 Christian VERMELLE Economie
- VP3 Emmanuel GEORGES Environnement
- VP4 Gérard LAMBERT Tourisme
- VP5 Jean-Louis MAGNIN Bâtiments / Techniques
- VP6 André-Gilles CHATAGNAT Social / Enfance
- VP7 Jean-Yves MACHARD Mobilités / Communication
- VP8 Patrick CHAPEL Administration / RH
- VP9 Sylvie TARAGON Finances
- VP10 Rémy PONCET Assainissement

DES PROJETS AU SERVICE DES HABITANTS

- Les travaux de la nouvelle déchetterie ont débuté, la livraison se fera en septembre 2021
- La consultation des entreprises va débuter pour les travaux du futur EHPAD
- Les études préliminaires ont été lancées pour le nouveau gymnase
- L'ouverture de la maison de santé est prévue pour septembre 2021
- L'avant projet de Véloroute entre Sarzin et Frangy a été déposé.

Dons

En 1 h, sauvez 3 vies !

Partagez votre pouvoir, donnez votre sang !

Acte citoyen et généreux, le don de sang est avant tout une expérience riche et forte qui place les donateurs et les receveurs au cœur d'une dynamique de partage.

Vivez votre expérience du don sereinement !

Que vous soyez nouveau donneur, donneur régulier ou occasionnel... L'idée de LA piqûre n'est jamais très agréable ☹️ Soyez rassuré(e)s ! Les équipes de l'Etablissement français du sang et les bénévoles de votre association locale pour le don de sang vous accompagnent tout au long du don.

1. Accueil et inscription
2. Entretien préalable au don réalisé par une personne habilitée
3. Prélèvement (environ 10 min et volume prélevé 480 ml)
4. La pause A+, moment convivial de repos après le don

Un donneur averti en vaut deux !

- Être muni d'une pièce d'identité
- Avoir entre 18 et 70 ans
- Être reconnu apte lors de l'entretien pré-don
- Peser plus de 50 kg
- Ne pas être à jeun et bien s'hydrater

Votre don est précieux, mais pourquoi ?

Les vacances scolaires, les épidémies saisonnières... et bien d'autres événements ont des conséquences directes sur le nombre de dons de sang prélevés. Aujourd'hui, il n'existe pas de produit capable de se substituer au sang humain et les produits sanguins ont une durée de vie très courte. Votre don est indispensable pour les malades. Ils sont 1 million chaque année à être transfusés.



Prendre RDV pour un don de sang c'est facile en quelques clics !

Les donateurs sont invités à privilégier la prise de RDV préalable pour offrir leur sang. Pour cela rien de plus simple ! Il suffit de se connecter <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr/> ou de télécharger l'appli « don de sang » qui permet également de réserver un créneau pour son don ! N'hésitez plus, on vous attend sur nos collectes ...

FRANGY – CONTAMINE SARZIN

- Jeudi 28 janvier 2021 – Contamine Sarzin (espace Pierre Brand)
- Jeudi 15 avril 2021- lieu à définir ultérieurement
- Jeudi 10 juin 2021- lieu à définir ultérieurement
- Jeudi 5 août 2021- lieu à définir ultérieurement
- Jeudi 14 octobre 2021- lieu à définir ultérieurement
- Jeudi 30 décembre 2021 – Frangy (salle Métendier)

Accueil donateurs : 15h/19h

Les lieux à définir seront communiqués au fur et à mesure sur la page Facebook de la Mairie : Frangy Haute Savoie ainsi que sur les panneaux lumineux de la place centrale -

NOUVEAUX CABINETS MEDICAUX

Entrée : 141, RUE DU GRAND PONT

La Mairie de Frangy a le plaisir de souhaiter la bienvenue aux :

• Docteur VIRGINIE COURBE
à partir du 15 JANVIER

• Docteur ARTHUR DE LA RUE DU CAN
dans le mois de Février



**L'Association
EMMAÛS
remercie
les Frangypanes/
Frangypans pour
la collecte réalisée
à l'occasion de
Noël pour tous !**

Le don volontaire de moelle osseuse

La greffe de moelle osseuse représente un espoir de guérison pour de nombreuses personnes atteintes de cancers ou de maladies du sang.

La moelle osseuse, source des cellules du sang

La moelle osseuse est située dans les os longs et les os plats – à ne pas confondre avec la moelle épinière, située dans la colonne vertébrale. Elle renferme des cellules très précieuses, appelées cellules souches hématopoïétiques, qui donnent naissance aux cellules du sang : les globules rouges, les globules blancs et les plaquettes.

A quoi sert le don ?

Pour soigner les maladies du sang, la greffe de moelle osseuse est l'un des traitements efficaces. 80 % des greffes de moelle osseuse sont réalisées pour traiter certaines formes de cancers comme les leucémies, les lymphomes ou les myélomes.

Les personnes atteintes de maladies du sang (thalassémie, drépanocytose), d'anémie aplasique ou de troubles héréditaires du système immunitaire et du métabolisme peuvent également avoir besoin d'une greffe de moelle osseuse.

Qui peut donner ?

Etre volontaire au don de moelle osseuse signifie être inscrit sur le registre France greffe de moelle.

Pour ce faire, il faut :

- être en parfaite santé et avoir entre 18 et 50 ans lors de l'inscription, même si on peut donner jusqu'à 60 ans ;
- passer un entretien médical spécifique pour faire le point sur ses antécédents médicaux et son mode de vie ;
- s'engager à rester joignable et à se rendre disponible pour les examens médicaux en cas de compatibilité avec un receveur.

La compatibilité nécessaire pour une greffe de moelle osseuse fait appel à un système complexe, le HLA, différent de celui des groupes sanguins. La probabilité de trouver deux individus compatibles pour une greffe de moelle osseuse en dehors de la fratrie est ainsi d'une sur un million ! Sachant que pour deux membres d'une même fratrie, les probabilités s'élèvent à une sur quatre. C'est pourquoi chaque nouvelle inscription compte et apporte une chance supplémentaire de guérison pour les malades.

Comment se passe le don de moelle osseuse ?

Avant le don

Le candidat au don de moelle osseuse est reçu pour un entretien médical et un typage HLA, consistant à identifier ses antigènes, réalisé au moyen d'une prise de sang ou d'un écouvillonnage buccal. Des examens biologiques sont ensuite effectués afin de vérifier son aptitude au don de moelle osseuse.

Si ces tests sont validés, le candidat est inscrit au registre France greffe de moelle, géré par l'Agence de la biomédecine (ABM).

Il est possible qu'il ne soit jamais recontacté car la probabilité pour que sa moelle osseuse soit compatible avec un receveur est d'une sur un million.

Le prélèvement

Il existe aujourd'hui deux façons de prélever les cellules souches hématopoïétiques de la moelle osseuse :

- Le prélèvement direct de moelle osseuse : il est réalisé à l'hôpital, sous anesthésie générale, par ponction dans les os iliaques (au niveau du bassin). Le donneur sort le lendemain de l'hôpital.
- Le prélèvement de cellules souches périphériques : il n'y a pas d'hospitalisation. Le donneur reçoit, pendant les 5 jours précédant le prélèvement, un médicament favorisant la migration vers le sang des cellules souches hématopoïétiques de la moelle osseuse. Ces cellules sont ensuite recueillies en 3 ou 4 heures via un prélèvement sanguin par aphérèse, dans un centre de l'EFS.

Après le don

Le corps régénère les cellules souches prélevées dans les 6 semaines suivant le don. La plupart des donneurs reprennent leurs activités habituelles dans les quelques jours suivant le don.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur dondemoelleosseuse.fr et www.agence-biomedecine.fr

Le don non thérapeutique

Le don de sang peut aussi être utilisé à des fins non thérapeutiques

Renseignement local : Association Christopher 78 Tél. 06 75 85 31 65



OCTOBRE ROSE

Afin de respecter le protocole sanitaire pour l'année 2020, l'action concernant OCTOBRE ROSE s'est déroulée sur le marché hebdomadaire de Frangy, les 4 mercredis d'octobre.

Un stand proposant divers objets : parapluies, polos, chèches, tours de cou, trousse, bougies, pins a été très prisé par les passants. Des dépliants d'information relatifs au dépistage du cancer du sein ont été distribués. La somme de 1763€ a été remise à Mme Evelyne Garlaschelli, Présidente du Comité Féminin 74. Elle transmet ses remerciements à tous les participants. La Mairie de Frangy remercie l'équipe des bénévoles : Carole, Chantal, Corinne, Evelyne, Karine, Sonia ainsi que Mme Rolande Delprato-Gaillard pour avoir assuré le ravitaillement du stand depuis Annecy, sans oublier Patrick et son épouse pour avoir abrité le stand devant leur magasin, et surtout vous tous qui avaient permis que cette action caritative soit un succès. A reconduire...



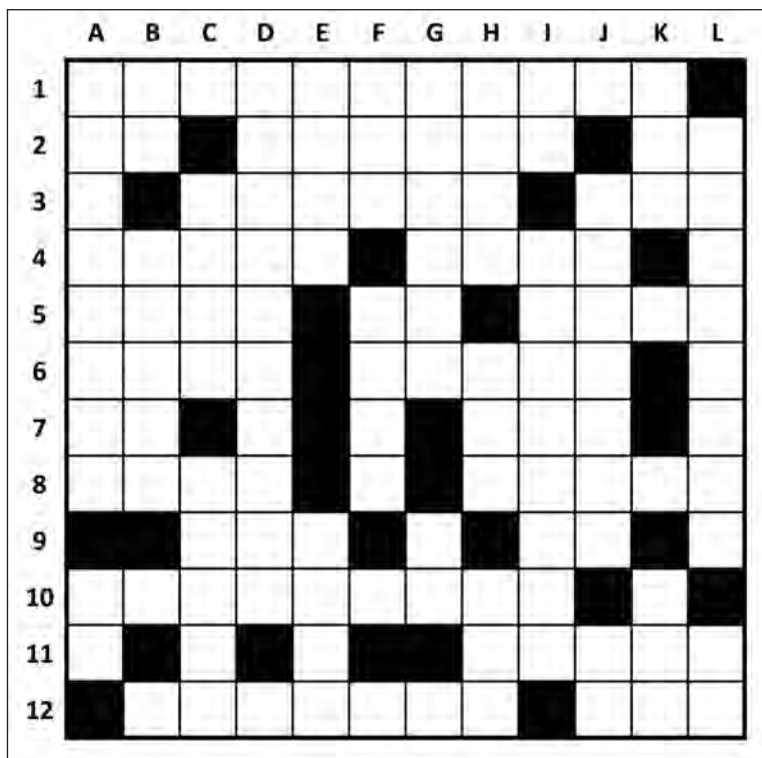
FRANGY DANS LES MOTS

HORIZONTALEMENT

1 Destination de l'homme au bâton - 2 Lieu-il faut s'en inquiéter en ces temps difficiles-possessif - 3 Elle est humaine-ce fut un des premiers moyens pour aller de Frangy en Ville - 4 Rivière-victoire ancienne - 5 Dans le désordre, il augmente dans notre ville-veaux et cabris de nos fermes le font-ancien aubergiste - 6 Unir-réceptionna - 7 La belle-presque une île voisine - 8 Chauds à Frangy-chez nous, elle est centrale - 9 Dans nos vignes-toujours aussi belle - 10 Vient de Chypre - 11 Pas timides - 12 Parfois tumultueux-moitié d'endormeuse

VERTICALEMENT

A Sur certains de nos panneaux-court dans nos campagnes - B Lieu-c'est presque notre plateau - C On le fait en justice-notre torrent le fit - D Attention à eux sur nos chemins caillouteux - E Mascotte d'un village voisin-héla toi ! - F Diminutif pour notre plateau-on aurait pu le voir rouler à Frangy - G Elle peut être fario, arc-en-ciel-nos musiciens le joue souvent - H Département jamais en retard-dans nos vignes-nos choristes le prennent - I Mesure étrangère-on les fabriquait dans notre ville - J Il peut déborder-liaison - K Grecque-fin de participe passé 2^{ème} groupe - L Les visites au musée de la vache le sont-pronominal



Horizontalement
1. COMPOSTELLE 2. OU-AUTRUI-TA 3. ERREUR-CAR 4. USSÉS-IENA
5. IATB-TT-OSTE 6. LIER-RECUT 7. LN-EIR 8. ETES-PLACE 9. CEP-LN 10. ROUS-
SETTE 11. I. OSEES 12. CASTRAN-TSE
Verticalement
A. COQUILLE-RU B. OU-SAINT C. ESTE-ECUMA D. PAREBRISSES E. OURS-
PSIT F. STE-TRAM G. TRUIE-UT H. EURE-CEP-TON I. LI-NOUILLES J. CAS-
TRAN-ET K. ETA-IES L. ARRETES-SE

Projet du nouveau centre Bourg - Transformation de notre cœur de village



Vue générale sur le centre bourg existant.

Les Phasages :

Le permis de construire a été posé en mairie le 4 décembre 2020.

L'aménagement du centre et des constructions seront phasées en 4 phases.

- Première phase : construction des bâtiments A et B ainsi que la place principale

- Délocalisation de la Poste et de l'ensemble des associations en place dans l'ancienne école

- Deuxième phase : Démolition des bâtiments de l'ancienne école et de la poste

- Troisième phase : Construction des bâtiments C et D

- Quatrième phase : démolition du Tabac et aménagement de la Maison Mermoud

Les travaux devraient débuter fin 2021 pour s'achever en 2025.



Les Parkings :

Le projet comporte 190 places de parking

- 28 places en extérieur

- 162 places en sous-sol sous l'ensemble des 4 bâtiments.

C'est une volonté forte de la mairie d'avoir positionné l'ensemble des places des logements en sous-sol. Pour compléter et augmenter le nombre de places de stationnement proche du centre, la mairie va également construire en 2021 un parking route du Tram de 22 places.

Projet du nouveau centre Bourg -

Vue Générale sur le futur projet du centre bourg



Transformation de notre cœur de village



Les Commerces :



Ce projet va redynamiser notre centre en créant 950 m² de nouveaux commerces proches de la future place principale. En phase avec les constructions et dès que le Bâtiment « A » sera construit, la poste va être délocalisée : place Centrale. Elle sera mutualisée avec la Maison France Service. La perception actuelle va quant à elle, être délocalisée à Rumilly (regroupement départemental) au premier trimestre 2021.

Les Logements :



Ce sont 80 logements qui vont être construits au total dans cette opération immobilière avec la répartition suivante (15 Type 2, 37 type 3, 27 type 4, et 1 type 5)

10 logements aidés (dans le bâtiment A)

70 logements en accession libre pour les bâtiments B, C, D.



Vue de la Place Centrale

Les économies d'énergie sont très importantes. L'objectif est d'avoir une performance RT2012 – 10% Le chauffage sera un chauffage collectif à bois.



Vue rue de la Poste

Présentation réunion publique 19-10



De 19 h à 21 h , plus de 100 personnes ont assisté à la présentation du Projet du centre Bourg aux habitants en respectant les consignes sanitaires.

Nous en profitons pour vous présenter l'équipe projet.

- La société SOGEPROM : Promoteur de l'opération. C'est l'agence d'Annecy, qui suit ce projet, représentée par Mme Laurence Leconte la Directrice d'Agence.

Elle est accompagnée par l'Architecte Empreintes de Grenoble représenté par Mr Etienne Rollé

La commune est accompagnée par plusieurs Aides à Maitrise d'Ouvrage (AMO)

M Magnouloux Thierry de Profils études pour l'organisation générale

M Boesch Olivier Architecte conseil

M Fontaine Olivier Architecte Paysagiste

Infos urbanisme

121 dossiers traités sur l'année 2020 par la commission Urbanisme

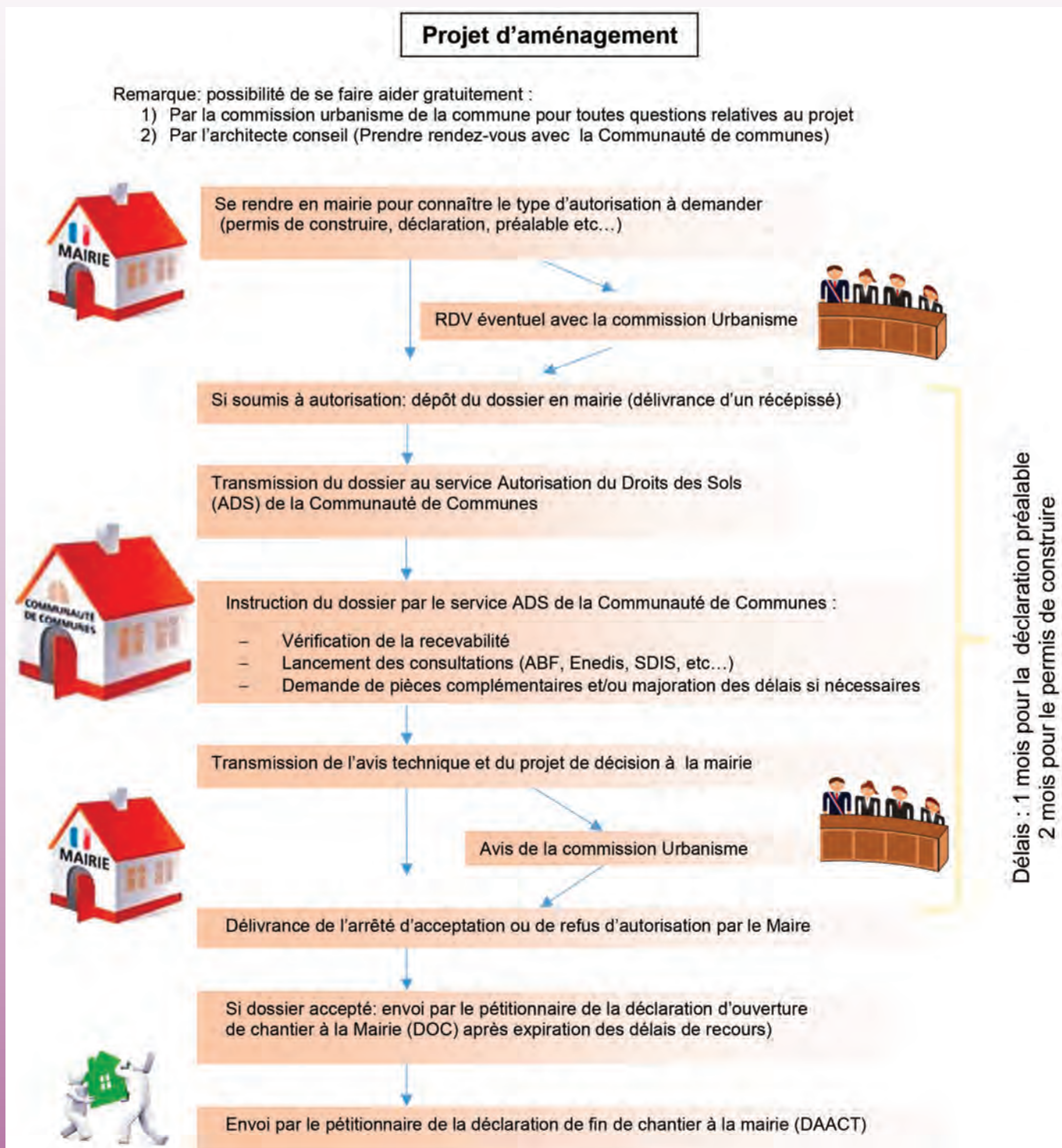
Année	2020
Autorisation de travaux	4
Certificat d'urbanisme opérationnel	3
Certificat d'urbanisme informatif	23
Déclaration de cession soumise à préemption	0
Déclaration d'intention d'aliéner	6
Déclaration Préalable pour maison Individuelle	14
Déclaration préalable	32
Déclaration préalable pour lotissement	5
Permis d'aménager	0
Permis de construire de maison individuelle	11
Permis de construire	21
Permis de construire	2
Nombre de dossiers	121

Le nombre de permis de construire est en augmentation de 15% par rapport à 2019.

Le nombre de logements concernés s'élève à 146 pour 13800 m² de surface
(doublement par rapport à 2019)

Schémas du déroulé des délivrances d'autorisations d'Urbanisme

Afin de pouvoir répondre au mieux au souhait des habitants de Frangy désireux de construire ou modifier leur résidence, nous vous rappelons ci-dessous le schéma d'instruction des autorisations d'urbanisme.



Trois points essentiels pour faciliter les démarches et optimiser les chances d'approbation des dossiers :

- **La mairie reste le seul interlocuteur** des pétitionnaires: aucune démarche ne doit être entreprise directement auprès de la Communauté de Communes;
- Il est **impératif d'attendre le retour des autorisations** pour débuter les travaux: les délais sont incompressibles et doivent donc être intégrés par le pétitionnaire dans son échéancier.
- Penser à envoyer votre déclaration de fin de travaux (DAACT)

Travaux

Cette année 2020, en dépenses de fonctionnement des travaux ont été réalisés dans les domaines suivants :

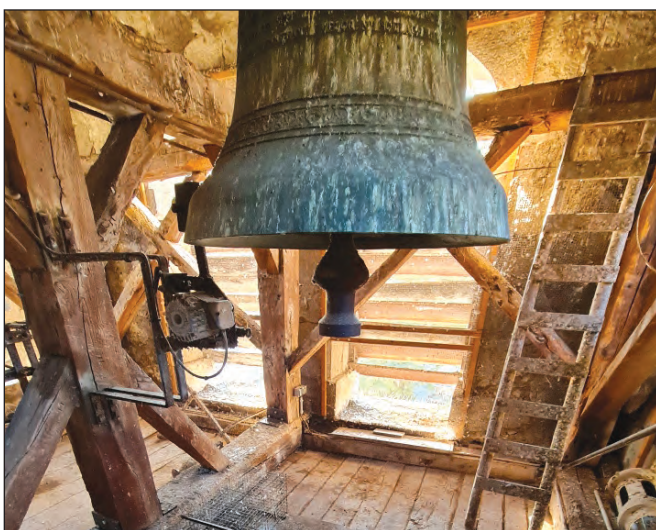
- entretien des différents terrains : stade, boules, la Sainte ;
- des bâtiments: mairie, ancienne école maternelle, école primaire, gendarmerie, église, salle Métendier, locaux sportifs, presbytère, tennis, service technique ;
- entretien et réparations de voirie dans le bourg, les hameaux et le ruisseau du Castran ;
- entretien des réseaux eaux pluviales dans le bourg et électricité dans le bourg, Collonges et Moisy, pour un budget estimé à 172 000 euros.

Des dépenses d'investissement ont été nécessaires, soit 90 000 euros pour le réseau d'électrification dans le bourg, Bossy et Champagne, des travaux dans les bâtiments soit 100 000 euros :

- vestiaire du foot, école primaire, local des boules ,mairie, salle Métendier, église ainsi que des travaux de voirie dans le bourg et Bossy et des travaux autour du terrain d'honneur du foot et de protection des berges du Castran pour un budget de 117 000 euros.

L'essentiel des sommes budgétisées a été consommé sur des dépenses prévues mais aussi par quelques dépenses imprévues.

Quelques exemples de réalisation :



Nettoyage et protection du clocher de l'Eglise



Sécurisation du plateau de la sainte pour empêcher aux véhicules d'y pénétrer (voitures)



Curage de fossés

Ramassage des cartons



Tous les mercredis, ramassage des cartons des commerçants sur la voie principale.

A venir

Déjections canines, une solution concrète pour les maîtres de nos amis à 4 pattes.

La commune de Frangy mettra en place une douzaine de distributeurs de sacs à crottes pour faciliter la récupération des déjections de votre «toutou» lors de ses promenades.

Voici le modèle retenu.



Sudoku

Une grille de Sudoku est composée de 9 carrés de 9 cases soit 81 cases.

Le but du jeu est de parvenir à inscrire tous les chiffres de 1 à 9, sans qu'ils se répètent, dans chaque ligne, dans chaque colonne et dans chaque carré de neuf cases. Tout le monde peut jouer, il suffit d'être patient et surtout logique !

9			3	4	2			1
2	3		9		7		4	5
3			8	6	1			4
	5	9				6	1	
1			5	7	9			3
4	7		1		8		5	6
5			2	3	6			9

Facile

8				7				5
			1	6	2			
2				3				6
	6		9	8	7		5	
	5						2	
	4		5	2	6		8	
4				5				8
			7	9	8			
3				4				7

Moyen

5		8				9		7
	2	3		6		5	4	
3				1				6
	4		7		6		3	
8				2				4
	1	4		7		6	2	
2		5				8		9

Difficile

Finances

Selon des préjugés persistants, les finances d'une collectivité seraient un domaine opaque et complexe dont l'ésotérisme ne serait accessible seulement qu'à quelques initiés. C'est faux ! les finances publiques ne sont ni plus ni moins complexes que celles d'une famille. Seuls les montants et la façon de nommer les éléments changent, mais la «mécanique» charges et recettes reste la même.

En démocratie, du fait des contributions et taxes diverses prélevées par les communes, les informations financières sont un droit absolu

des habitants et la communication transparente des comptes et résultats, un devoir des élus.

La présentation qui va suivre n'a pas la prétention d'être une analyse financière exhaustive mais simplement de permettre à chaque habitant de savoir au travers de quelques chiffres clés, où la commune se situe sur le plan financier, quelles sont ses principales forces mais aussi ses principales faiblesses et surtout d'avoir un éclairage sur l'avenir.

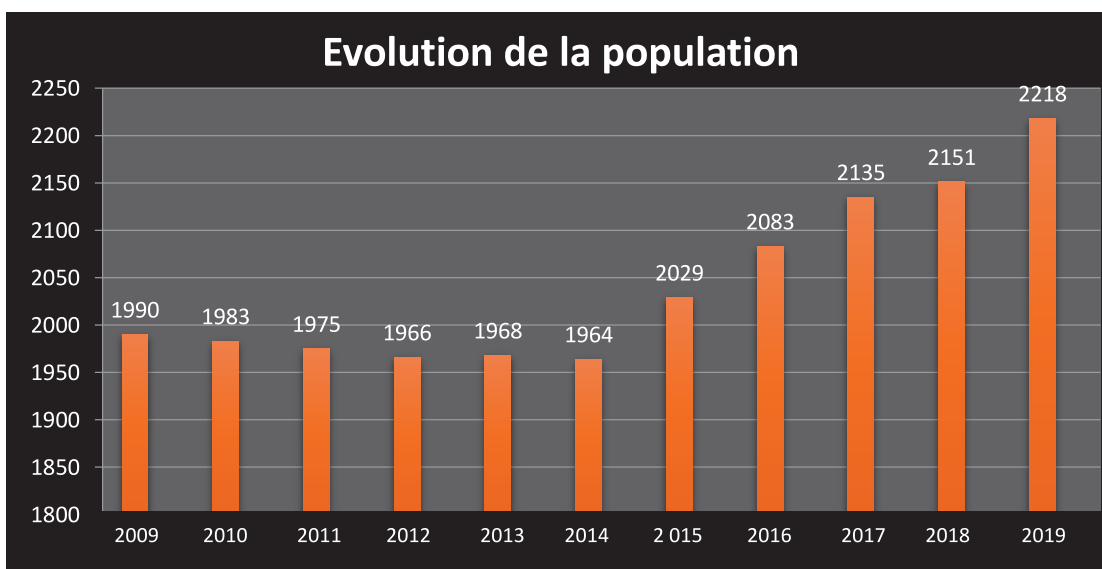
Les éléments que nous vous présentons sont tous sous forme graphique et sont issus de la

database de la DGFIP74 (Direction Générale des Finances) et du compte administratif 2020.

Nous avons repris les données depuis 2009, afin de montrer les trends sur plusieurs années, seule façon de mettre en évidence l'incidence financière des décisions politiques et stratégiques.

La strate de comparaison est celle de la moyenne des communes de 2 000 à 3 000 habitants.

Enfin, pour faciliter la lecture et favoriser l'implication et l'appropriation par chacun de ces éléments financiers, toutes les valeurs sont exprimées en €/hab.

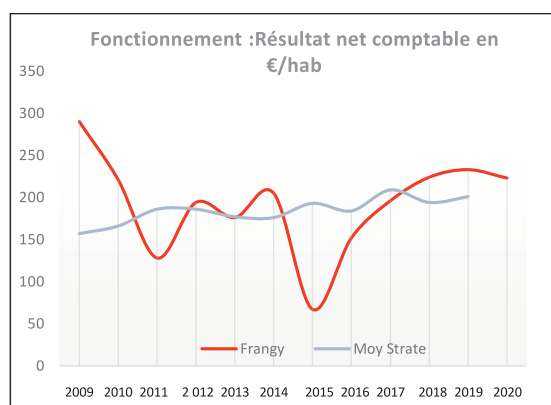


La DGFIP donnait pour Frangy 2 218 habitants au 1^{er} janvier 2019, en progression de 3,11% par rapport A-1, avec un gain de 67 habitants.

Sur la mandature 2014-2019, la population de la commune a gagné 254 habitants soit une moyenne de 42.3/an, alors qu'elle en avait perdu 26 sous le mandat précédent.

Le taux de croissance de la population communale de +13%, est supérieur à celui du département sur la même période (+ 11.28%). Il souligne l'attractivité du département de Haute-Savoie mais aussi la politique d'urbanisation conduite par la commune depuis 2014.

Pour info, les données en Nb d'habitants de la DGFIP diffèrent sensiblement de celles de l'INSEE



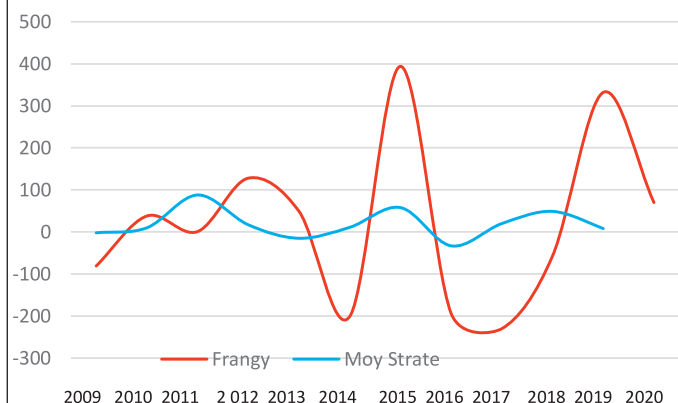
La section de fonctionnement enregistre les frais contraints de la commune (eau, énergies, assurances, téléphone, salaires des agents, ...) et les ressources qui lui sont affectées (impôts, revenus, dotations...)

Le résultat net comptable est la différence entre le total des recettes – le total des dépenses.

Quand ce solde est positif (plus de recettes que de dépenses → «économies»), il permet de financer pour tout ou partie, les investissements à venir.

Le résultat net comptable est au-dessus de la strate depuis 2015, ce qui montre qu'en dépit des vicissitudes (impact de la loi Notre en 2016), les dépenses obligatoires sont maîtrisées et évoluent positivement depuis 2018 au-dessus de la strate.

Solde de la section d'investissement



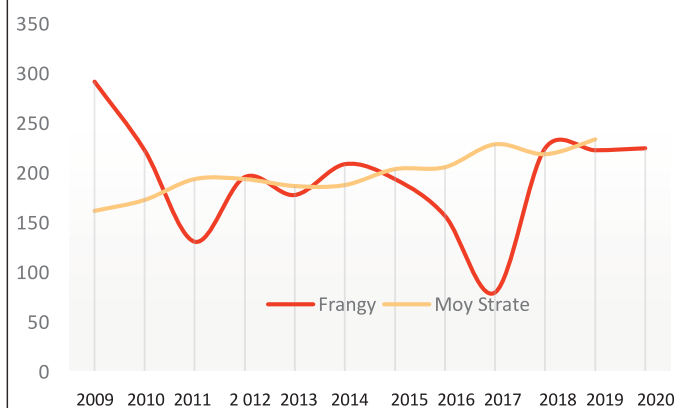
La section d'investissement enregistre les dépenses liées aux travaux, (aménagements durables, immobilisation...) et les ressources qui lui sont affectées (dotations, emprunts, subventions...).

Le solde de la section d'investissement correspond aux recettes d'investissement - les dépenses.

Ce solde avait fortement chuté en 2016/2017, suite aux travaux entrepris dans le cadre de Frangy Demain et de la finition de la construction du groupe scolaire, en dépit de l'injection de la dotation de fonctionnement et d'un fort accroissement de l'endettement.

2019 avait bénéficié du reversement du FCTVA résultant des travaux de 2017, ainsi que d'un emprunt de 400 K€, deux événements exceptionnels qui n'ont pas eu lieu en 2020, d'où la baisse du solde de la section.

Capacité d'autofinancement en €/hab

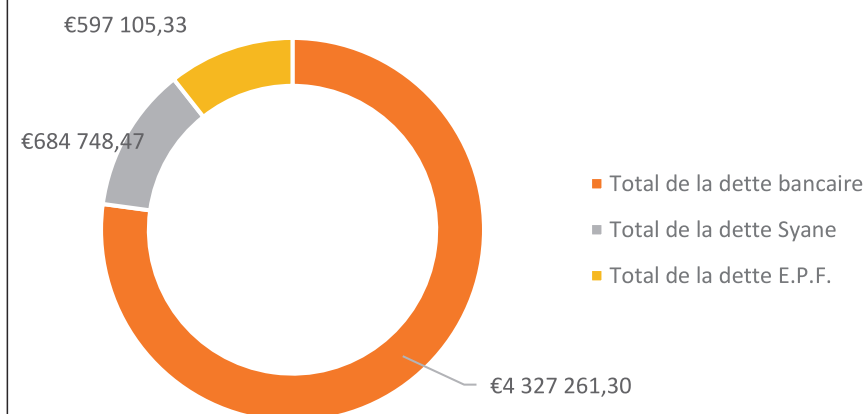


La capacité d'autofinancement correspond à l'ensemble des ressources financières générées par les opérations de gestion de la commune et dont elle pourrait disposer pour couvrir ses besoins financiers. Elle mesure la capacité de cette dernière à financer sur ses propres ressources les besoins liés à son existence, tels que les investissements ou les remboursements des dettes.

Cette capacité d'autofinancement après avoir lourdement chuté de 2014 à 2017, suite aux travaux d'aménagement du centre bourg et du groupe scolaire, rebondit de 181% en 2018.

Elle est stable en 2019 et en 2020, et se situe au niveau de la valeur de la strate.

Dettes : capital restant dû au 31/12/2020



Au 1^{er} janvier 2021, la dette communale totale était de 5 609 115 € avec comme répartition principale :

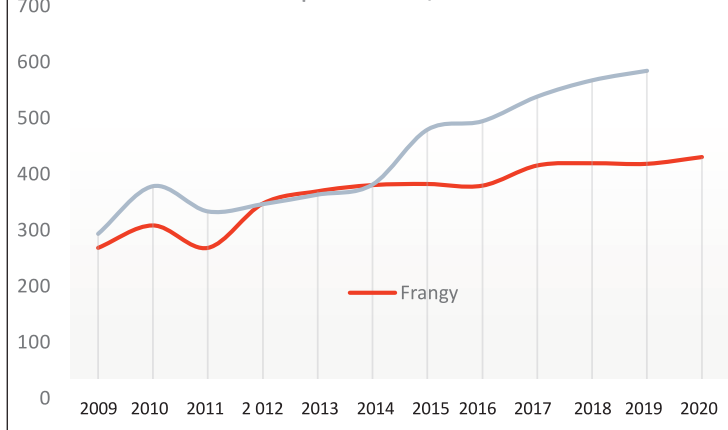
Dettes bancaires :

- Ecoles
- Centre Bourg
- Plateau de la Sainte
- Tennis
- Ateliers

La dette Syane : correspond à l'éclairage public

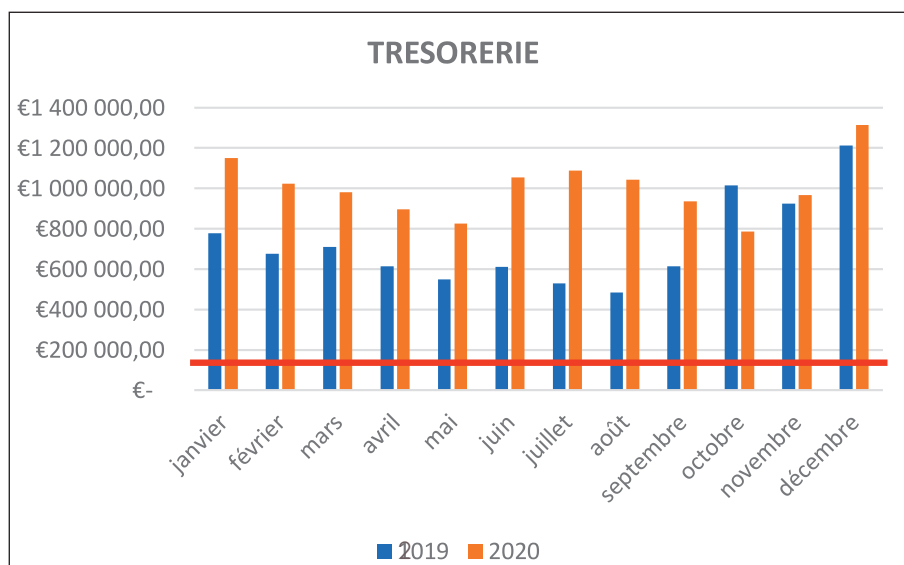
La dette EPF : correspond aux terrains du futur Centre Bourg.

Impôts en €/hab



Les impôts prélevés par la commune (Taxe habitation + Taxe foncière + Taxe foncière des entreprises), exprimés en €/hab. sont très inférieurs en valeur à celui de la moyenne de la strate, depuis 2014, avec un écart qui tend à s'accroître, ce qui fait de Frangy une commune particulièrement attractive sur le plan fiscal.

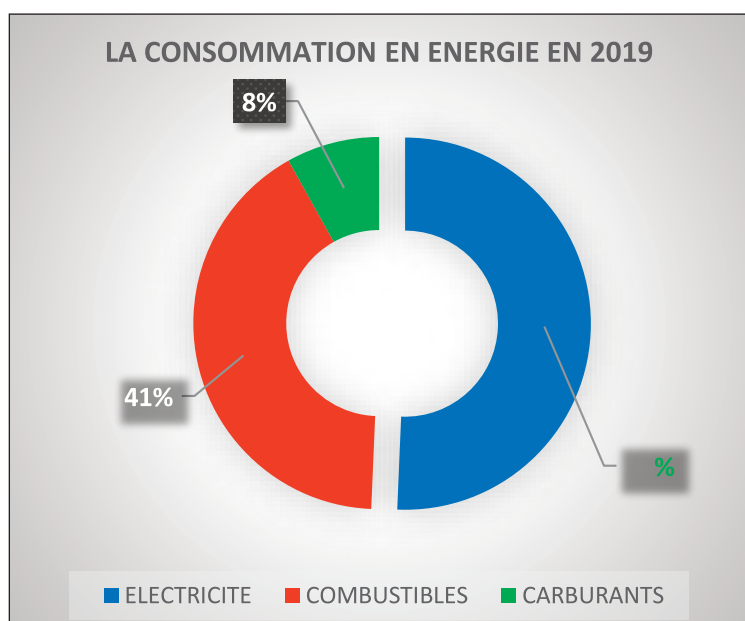
Pour rappel, la commune s'est engagée à ne pas modifier les taux actuels de prélèvement -sauf catastrophe- sur la durée de la mandature.



La trésorerie regroupe les sommes disponibles pour couvrir les dépenses courantes et exceptionnelles, la trésorerie de la commune a progressé de 38% entre 2019 et 2020.

La ligne rouge représente la limite basse possible permettant de couvrir les dépenses contraintes mensuelles (salaires, emprunts...).

Pour les collectivités, les excédents de trésorerie ne peuvent pas être placés à court terme pour générer des produits financiers, à l'exception des recettes exceptionnelles.



En 2020, comme les années précédentes, le total de la consommation des énergies carbonées (combustibles + carburants) de la commune est inférieur à sa consommation d'électricité.

La production française d'énergie électrique étant à 92.1% décarbonée (données C.D.E. 2019), cela fait de Frangy une commune dont le fonctionnement participe (pour moitié) à la réduction de la production de gaz à effet de serre, à l'origine du réchauffement climatique.

Conclusion

La crise sanitaire a impacté les finances de la commune mais une gestion dynamique et rigoureuse permet à Frangy de maintenir le cap vers l'avenir.

Les soldes des deux sections (investissement et fonctionnement) étant positifs en 2019, il a été facile de doter la section d'investissement 2020 de façon à pouvoir entreprendre des actions de première nécessité, reportées les années précédentes.

Les soldes des deux sections étant de nouveau positifs, Il en sera de même en 2021.

La construction du budget à venir intégrera des travaux indispensables à réaliser sur nos bâtiments publics, l'extension de notre réseau d'eau, un nouveau parking près des Usse, la réfection de l'aire de jeux

pour les enfants mais aussi et pour la première fois, des budgets forfaitaires alloués à la sécurité des biens et des personnes ainsi qu'à l'environnement, dans la mesure de notre capacité à les financer (en propre + subventions éventuelles).

Si la maîtrise des frais de fonctionnement est un point fort, le service de la dette reste le principal handicap des finances de la commune. Il n'est donc pas prévu de faire appel à de nouveaux emprunts, sauf cas de force majeure.

L'équipe municipale a pris l'engagement de ne pas toucher aux taux d'imposition actuels sur la durée de la mandature. Seules les bases nettes imposées au profit de la commune (résultant d'une prévision évaluée sur la base de la valeur locative brute calculée par les ser-

vices fiscaux de l'état) sont susceptibles de variations.

En conclusion, les années précédentes ont enregistré sur le plan financier des fluctuations importantes imposées par des décisions internes (Frangy Demain) mais aussi par les conséquences de l'évolution territoriale.

A partir de 2021, du fait de la vente des actifs nécessaires à la réalisation du projet immobilier du Centre Bourg, la situation financière pourra évoluer positivement en dépit de sa fragilité, ce qui permettra d'envisager l'avenir avec optimisme, sous réserve d'exercer un contrôle strict et permanent des éléments de gestion, dans le cadre d'un bon usage des deniers publics et au mieux des intérêts financiers de la commune.

Ecoles

Ecole primaire



Une année bien particulière avec un protocole sanitaire plus ou moins stricte auquel s'est ajouté un plan Vigipirate renforcé. Cette année a vu le départ en retraite de Mme Excoffier et la fusion des 2 écoles maternelle et élémentaire en un seul établissement : l'école primaire Frangy/Musièges "Au fil des Usse".

M Franck Pigeau est le directeur de cette structure de 12 classes avec un total de 271 élèves, 187 d'âge primaire et 84 d'âge maternelle.

La mairie a fait son possible pour accueillir les enfants au restaurant scolaire et à la garderie. Les parents ont fait preuve d'un grand civisme en récupérant leurs enfants à 11h30 et 16h30 dans la mesure de leurs possibilités.

Le personnel communal, les enseignants ont appli-

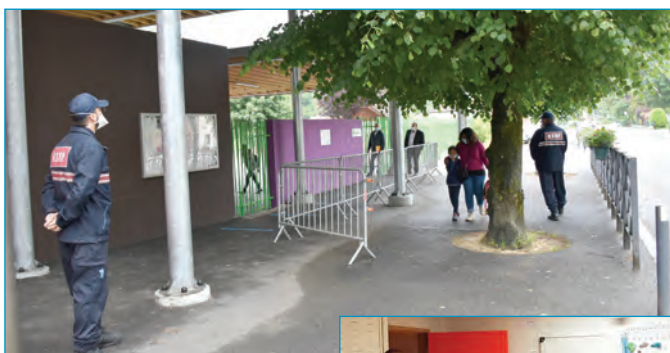
qué avec rigueur et sérieux les différents protocoles sanitaires. Il a fallu bien souvent revoir les partages de cours de récréations, les dispositions du mobilier du restaurant scolaire, des salles de classes.

Le plan Vigipirate a vu la pose de blocs devant le portail d'entrée de l'école, la sécurisation de la porte d'entrée côté garderie.

Nous rappelons qu'il faut porter le masque aux abords de l'école et ne pas se regrouper durant les entrées et sorties.

En espérant que 2021 voit une solution à ce problème sanitaire et que nos enfants puissent profiter des projets préparés par leurs maîtres et maîtresses.

Rentrée Covid mai



Visite de contrôle d'application du protocole sanitaire



Visite de la Directrice Départementale de l'Éducation Nationale et de l'inspecteur Départemental de la Circonscription de Rumilly, accompagnés de la Députée Virginie Duby-Muller du Maire de Frangy et son Adjointe au scolaire et du Directeur de l'Ecole Primaire «Au fil des Usses».

Départ à la retraite de Madame Excoffier

Après 38 ans de service à l'éducation nationale, Mme Excoffier a terminé sa carrière à l'école maternelle de Frangy dont elle a assuré la direction ces 10 dernières années. Nous lui souhaitons une belle retraite.



Rentrée Covid septembre



Collège

**Le collège du Val des Usses a connu
lui aussi une année bien spéciale**



Après le premier confinement « historique » du 16/03/2020, dû au coronavirus, la principale Mme Elisabeth Tournier et toute son équipe ont préparé, pour assurer la sécurité des collégiens, une nouvelle organisation des classes, de la circulation dans les couloirs, de la disposition des places au restaurant scolaire. Le 18 mai a vu une reprise partielle des cours, uniquement les classes de 6ème et 5ème jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Pour la rentrée de septembre, l'ensemble des 583 élèves a pu reprendre les cours avec la mise en place du protocole sanitaire. Les collégiens se sont

montrés très réceptifs aux consignes de préventions imparties qui leur ont été reprécisées tout au long de l'année.

Puis, finalement une bonne nouvelle, en novembre, l'entreprise "Entre Prises" a été commanditée par le collège pour installer au gymnase les nouvelles voies d'escalade. Une belle réussite aux prises de couleurs agréables.

Souhaitons que l'année 2021 soit propice à tous les projets préparés par les professeurs.

Merci à tous d'avoir su gérer, appliquer et supporter toutes ces contraintes.



Voeux et honneurs



La cérémonie des vœux du maire de Frangy a eu lieu dans la soirée du vendredi 17/01/2020 à la salle Métendier. A cette occasion, M. le Maire, Bernard REVILLON, et son Conseil Municipal ont pu saluer les très nombreux Frangypans et les élus présents pour leur souhaiter tous leurs Meilleurs Vœux pour l'année 2020.

Cette belle cérémonie, devant une salle comble, a débuté par deux mises à l'honneur très émouvantes, l'une pour le Centre de Secours de Frangy et l'autre pour le GAEC Les Chardonnerets de Champagne. Le trophée de la Ville de Frangy a été remis à nos Sapeurs-Pompiers pour les remercier de leurs inestimables services à la population, ainsi qu'au GAEC de la famille Pascal, à Champagne, pour le féliciter d'avoir gagné le concours de la plus belle vache Montbéliarde de France avec "Hollywood". Cette victoire symbolise leur passion envers l'agriculture et l'élevage de qualité qui rend fier tout notre territoire rural Haut-Savoyard !!!

Une troisième mise à l'honneur sera faite dans les prochains jours, directement chez Mme Marthe Duparc, âgée de 95 ans, dont 60 ans au service de son incontournable Café du Centre à Frangy.

Avant de commencer les discours politiques, des remerciements pleins d'émotions et d'amitié ont été faits à Mme Evelyne MERMIER, première Adjointe et ex Présidente du SIVOM, qui a affirmé son intention de ne pas se représenter aux élections municipales de mars.

Lors du discours de M. le Maire, ont été communiquées la vente de l'ex l'Hôtel Moderne, la construction de 50 logements aidés sur la route d'Annecy et pour finir la signature officielle de la réalisation du programme du Centre Bourg de Frangy.

M. Paul Rannard, Président de la Communauté de Communes Usse et Rhône, a annoncé l'acquisition des terrains pour la construction du nouvel Ehpad et la nouvelle déchetterie de Frangy, ainsi que la pose de la première pierre sur la Maison de Santé qui aura lieu en février. M. André Vercin, Vice Président de notre région, termina les discours en rappelant le plaisir qu'il avait à retrouver élus et population de notre ville et en confirmant son soutien. Le partage de la traditionnelle Galette des Rois a conclu de manière conviviale cette soirée pleine d'émotions.



Hollywood - GAEC les Chardonnerets de Champagne





*Remise des récompenses
à nos pompiers
de la caserne de Frangy*



Nombres d'interventions de nos pompiers

Plus de 650 interventions, leur nombre a doublé en 15 ANS

- . 136 sur Frangy
- . 117 pour des moyens de transports (28 sur Frangy)
- . 314 pour du secours à personnes (66 sur Frangy)
- . 89 incendies (14 sur Frangy)
- . Près de 200 interventions hors secteur de 1^{er} appel

JEUNES SAPEURS POMPIERS

- . Nouvelle Présidente : Mme Alexiane TAVERNIER

MISE A L'HONNEUR MARTHE DUPARC

Une belle personne, Marthe Duparc, qui porte à merveille ses 95 ans. Elle a accueilli M. le Maire et son Ajointe avec un grand sourire pour leur raconter son parcours professionnel et pas seulement...

Marthe est née en 1925, fille cadette de la famille Revillon de Moisy, elle a dû dès l'âge de 13 ans faire preuve d'un grand courage, suite au décès de sa maman, pour seconder ses deux frères à la maison et à la ferme, puis survint la deuxième guerre mondiale, encore adolescente elle aide à la récupération des parachutages d'armes et de munitions sur le plateau des Daines.

Elle rencontre dans un bal de campagne Paul Duparc, le beau motard venu de Vigny, Jonzier, pour ne plus le quitter.

C'est en 1959 que sa vie change. Elle se marie et seulement un mois après, les jeunes mariés achètent le Café du Centre où ils passeront leur vie. Trois ans plus tard, ils ont quatre enfants ! deux garçons Laurent et Didier et deux filles jumelles Édith et Élise. Son existence est comblée par une vie de famille très unie et une profession qu'elle aime profondément. En 1969, son bistrot au cœur de Frangy intègre le premier PMU de la région Rhône Alpes et le deuxième national. Au décès de son mari en 1981, elle se retrouve seule avec l'aide de ses enfants à gérer le commerce.

Elle nous rassure... « Ouiii, bientôt à la retraite, dit-elle en rigolant ! Après 60 ans de ma profession au contact des gens, je peux dire que je suis très contente, j'ai fait et je fais encore des belles rencontres ! »

Merci Marthe ! Pour tout le bonheur que vous avez donné à vos clients pendant toutes ces années. Aujourd'hui votre douce présence et votre allant naturel font que vous n'hésitez pas à faire une partie de cartes « belote à la coinche » et vous partagez un moment convivial plein d'amitié avec vos clients, qui sont remplis d'admiration et de joie quand ils voient votre délicieux sourire.



Remerciements à Evelyne Mermier

Evelyne a été élue pour la première fois au conseil municipal en 1995. Jusqu'en 2001, elle a assuré la place d'ajointe au service scolaire et de membre du comité communal d'action sociale sous le mandat de M. Michel Ricoeur. Une petite coupure et la voilà de retour en 2008, elle seconde M. Alain Poyrault Maire jusqu'en 2012 en tant que première adjointe, place qu'elle assurera jusqu'en 2014 sous un fin de mandat qui voit M. Bernard Revillon devenir premier magistrat. Elle s'occupe des finances, de l'urbanisme et de la communication. A compter du 24 avril 2014, elle prend la présidence du SIVOM, avec les compétences scolaire et assainissement, jusqu'à la dissolution de celui-ci le 31 décembre 2016. Elle est aussi élue à la Communauté de Communes du Val des Usses. Son dernier mandat, de 2014 à 2020, elle le fait dans les commissions générale, finances, urbanisme, communication, scolaire, en tant que première adjointe de Bernard Revillon jusqu'en mai 2020 en gérant les premières dispositions prises pour la crise sanitaire. M. le maire l'a chaleureusement remerciée lors de la présentation de ses vœux en janvier 2020. Il lui a exprimé toute sa reconnaissance, sa sympathie, son amitié pour toutes ces années à ses côtés. Il l'a félicitée pour sa responsabilité lors de



l'agrandissement de l'école. Elle n'a pas désiré refaire un nouveau mandat.

Merci Evelyne pour tout ce travail et bonne continuation vers d'autres horizons.

Remerciements à Marie Barbier

Pour notre chère collègue Marie, le temps est venu de prendre sa retraite bien méritée !

La Mairie de Frangy tient à remercier Mme Marie BARBIER pour son précieux travail durant toutes ces années aux services techniques. Après plusieurs années de vie professionnelle en Suisse, c'est en décembre 2007 que Marie a rejoint le secrétariat des services techniques, et depuis, elle a su, de manière précise et ponctuelle, satisfaire les requêtes de la population avec un grand professionnalisme.

Nous avons eu le plaisir de partager un parcours professionnel irréprochable avec une collègue, d'un tempérament unique, qui nous a toujours étonnés par son dynamisme et sa force de caractère... il en fallait bien pour tenir tête aux 5 hommes du service technique !

Nous la remercions aussi pour sa gentillesse, et sa manière de nous surprendre avec des petites attentions !

Son rêve de passer sa retraite en Espagne a été brisé pour le moment, car début juillet Mairie a été victime d'un AVC et depuis elle se bat avec un grand courage dans un centre de rééducation pour reprendre le cours de sa vie.

Depuis le 1^{er} mars 2020, Marie a été remplacée par Mme Christine DULAC qui était en charge du service à la population, nous lui souhaitons un bon travail

pour ce nouveau challenge professionnel.

Les collègues ainsi que le conseil municipal s'unissent à M. le Maire, pour faire part à Marie de leur grande estime et lui souhaiter un très bon rétablissement et la réalisation de son rêve le plus rapidement possible.



CE NOUVEAU MONDE COVIDÉ

Ce Nouveau Monde COVIDÉ,

nous ne l'avons pas vu arriver.

Tranquilles dans notre petit confort, bien installés.

Au tout début, on a eu peur, tout le monde confiné.

Ensuite, on a relâché la pression, il y avait les vacances, on ne pouvait plus laisser les gens enfermés.

Et puis économie oblige, il fallait bien travailler !

Cette pandémie nous aura appris plusieurs choses, qui pour moi maintenant deviennent une certitude et une limpidité.

Ce Nouveau Monde COVIDÉ,

il y a une chose que je sais, c'est que le monde, sous nos yeux, vient de changer d'une façon immuable, il faut tout simplement le constater.

Ce fameux virage que nous avons du mal à passer. C'est ce truc, ce virus microscopique, qui a tout déclenché.

Vous allez me dire pas du tout, c'est juste une mauvaise période à passer. Pour moi c'est plus que ça, c'est vraiment un tournant sans retour au passé.

On vient de quitter une époque pour embrayer sur une autre encore bien plus masquée.

Je dis cela au sens propre et au sens figuré. Cette société hyper matérialiste par la force des choses, va nous obliger à changer.

Il y aura hélas toujours des riches et des pauvres et de grosses inégalités.

Il fallait un détonateur et le Corona s'est présenté.

Ce Nouveau Monde COVIDÉ,

réfléchissez deux minutes, ouvrez les yeux et vous pourrez constater...

Plus on croit être libres, plus c'est le contraire qui risque de se passer...

Plus on croyait être égaux, plus il y a des inégalités...

Plus nous pensons laisser un monde meilleur à nos enfants, plus ce monde là, sera endetté...

Plus on pense sauver le monde, plus on est en train de le noyer !

Pour plus de profit, pour qui ? Allez-vous me demander.

J'espère que personne ne doute, cela restera le pré carré de quelques initiés.

Pour moi, c'est le déclin de notre planète qui un jour va exploser.

Ce Nouveau Monde COVIDÉ,

car nous sommes arrivés à un tel manichéisme, que la grande subtilité est de faire penser que tout notre moderniste exacerbé va permettre de libérer l'homme, par plus de savoir, par plus d'expressions, par plus de mobilité, par plus de fonctionnalités, par plus de rentabilité.

Ce Nouveau Monde COVIDÉ,

mais voyons réveillez vous, ouvrez les yeux et regardez.

C'est tout le contraire qui se passe, les gens n'ont jamais été aussi seuls, aussi téléguidés, télécommandés, aussi manipulés et exploités.

Mais la plus grande subtilité, c'est de nous faire croire que c'est notre salut, pour les bienfaits de l'humanité, que de toutes façons, il n'y a qu'une voie à emprunter.

Ce Nouveau Monde COVIDÉ,

moi je vous dis, bien au contraire, c'est à nous de l'inventer au lieu de nous l'imposer.

Servons-nous de ce que nous avons appris depuis l'Antiquité.

Faisons alors marcher notre intelligence et notre créativité.

Construisons sur une base qui sera toujours la famille, le travail, la justice, l'égalité et le respect.

Faisons marcher notre coeur et notre imaginaire, pour construire un monde plus équilibré.

Rejetons l'unanimité, la globalité, la conformité, l'exclusivité, la rationalité, la rentabilité à tout prix, l'expertise exacerbée.

Non, privilégions plutôt la créativité, la différence, l'insouciance, l'intelligence, le risque, la volonté, le beau, le durable, le solide, le stable et le rêve pour parachever ce nouveau monde espéré.

Ce Nouveau Monde COVIDÉ... est en train méthodiquement de s'installer...

Votre Maire, Bernard REVILLON

CALENDRIER EVENEMENTS 2021

Dates indiquées sous réserve de modifications en cours d'année

Dimanche 14 février Tournoi de belote du Foot

Football Club de Frangy
Salle Métendier

Samedi 20 et Dimanche 21 février Tournoi Européen d'Intercrosse

AFIC de Frangy
Salle Métendier

Dimanche 27 février Loto du Foot

Football Club de Frangy
Salle Métendier

Samedi 6 mars Tournoi d'Echecs

Le Gambit Frangypan
Salle Métendier

Dimanche 7 mars Nettoyage des berges des Usse

Association La Truite des Usse
Bords des Usse

Dimanche 14 mars Vide Grenier

Les Frangypanes Majorettes
Salle Métendier

Dimanche 21 mars Tournoi Jeunes Badminton

BAF de Frangy
Salle Métendier

Samedi 27 mars Carnaval

A.P.E. Frangy/Musièges
Défilé dans la ville
Espace Métendier

Samedi 10 Dimanche 11 avril & Vendredi 16 Samedi 17 Dimanche 18 avril Opération Motards avant tout

Motards avant tout
Espace Métendier

Samedi 17 avril à 10h00

Chasse aux œufs à la Sainte

Mairie de Frangy
Plateau de la Sainte

Du 19 au 23 avril

Stage Fédération sportive du Val des Usse

Salle Métendier

Samedi 24/04 dès 8h Challenge Lyonnaise Frangy-Minzier

Union Bouliste de Frangy
Clos bouliste

Samedi 24/04

Soirée à thème des Majorettes

Les Frangypanes
Salle Métendier

Du vendredi 7 au dimanche 23 mai

Exposition d'art

Atelier Val des Usse
Salle de Conseil de la Mairie

Samedi 8 mai

Commémoration du 8 Mai 1945 & FOIRE de Frangy

Mairie de Frangy – Comité des Loisirs
du Val des Usse
. Commémoration à 11h00 au
monument aux morts de Frangy
. Journée Foire et fête foraine dans
le centre ville

Samedi 15/05 dès 13h

Challenge Bernard Chapuis

Union Bouliste de Frangy
Clos bouliste

Samedi 22 et dimanche 23 mai Tournoi départemental de Judo

Judo Club de Frangy
Salle Métendier (Dojo)

Samedi 29 et dimanche 30 mai Salon Bien Etre

Miss Fin Fin
Salle Métendier

Jeudi 3 juin

Concours vétérans de Lyonnaise

Union Bouliste de Frangy
Clos bouliste

Dimanche 6 juin

Tournoi 3X3 Basket

ASF de Frangy
Salle Métendier

Samedi 12 et dimanche 13 juin

Tournoi de Football Jeunes en extérieur

Football Club de Frangy
Stade de foot

Dimanche 13 juin

Tournoi d'Intercrosse

AFIC de Frangy
Salle Métendier

Samedi 19 juin

Fête du Basket

ASF de Frangy
Salle Métendier

Samedi 19 juin dès 18h30

Fête de la musique

Mairie de Frangy
Centre ville

Dimanche 20 juin

Festival des Majorettes

Les Frangypanes
Salle Métendier

Du 21 au 26 juin

Portes ouvertes Ecole de Musique

La Clé des Usse
Locaux de l'école de musique

Samedi 26 juin

Concert fin de cycles

La Clé des Usse
Ecole de Musique

Samedi 26 juin dès 13h

Challenge Claude Served

Union Bouliste de Frangy
Clos bouliste

Dimanche 27 juin

Remise des ceintures et repas du Judo

Judo Club Frangy
Salle Métendier

Du 5 au 16 juillet

Stage de Foot

Football Club de Frangy
Stade et annexe Métendier

Mercredi 13 juillet

Feu d'artifice du 14 juillet

Mairie de Frangy
BAF et Judo
Espace Métendier

Samedi 24 juillet

Concours de pétanque de la Pêche

Union Bouliste de Frangy
Clos Bouliste

Samedi 21 août

Challenge Marcel Boulet dit Nine

Union Bouliste de Frangy
Clos bouliste

Du 23 au 27 août

Stage sportif jeunes

Fédération Val des Usse
Salle Métendier

Dimanche 29 août

Trans'Val des Usse

Comité de Loisirs du Val des Usse
Départ et arrivée à l'espace de la
Salle Métendier

Dimanche 29 août

Concours pétanque du Foot

Union Bouliste de Frangy
Clos bouliste

Vendredi 3 septembre

Concours de pétanque anciens AFN

Union Bouliste de Frangy
Clos bouliste

Samedi 4 septembre

Forum des associations de 9h à 13h

Comité de Loisirs du Val des Usse
Salle Métendier

Dimanche 5 septembre

Stage de rentrée du Badminton

BAF de Frangy
Salle Métendier

Samedi 11 septembre dès 8h00

Lyonnaise challenge du souvenir

Union Bouliste de Frangy
Clos bouliste

Dimanche 19 septembre

Vide Grenier

Chorale à Travers Chants
Espace Métendier

Octobre Rose

Mairie de Frangy

Vente d'objets pour la lutte
contre le cancer du sein

Samedi 2 octobre

Soirée Moules-Frites

Comité de Jumelage
Salle Métendier

Dimanche 10 octobre

Tournoi interclubs de Badminton

BAF de Frangy
Salle Métendier

Du 18 ou 22 octobre

Stage de basket

AFS de Frangy
Salle Métendier

Du 18 au 22 octobre

Stage du foot extérieur

Football Club de Frangy
Stade

Dimanche 31 octobre dès 18h

Fête de Halloween

Les Frangypanes Majorettes
Salle Métendier

Samedi 6 novembre

Tournoi départemental jeunes Badminton

BAF
Salle Métendier

Dimanche 7 novembre

Tournoi de Basket

ASF de Frangy
Salle Métendier

Jeudi 11 novembre 1918

Commémoration du 11 Novembre

Mairie de Frangy
Monument aux Morts centre ville

Samedi 20 novembre

Marché de Noël

Comité de Jumelage
& Atelier du Val des Usse
Salle Métendier

Dimanche 21 novembre

Tournoi des minis Badminton

BAF
Salle Métendier

Dimanche 28 novembre

Journée Bien Etre

Miss Fin Fin
Salle Métendier

Vendredi 10 décembre

Marché des Noel de l'UCAPL Extérieur & Fête de Noël des enfants de Frangy

Association UCAPL
Centre Ville

Samedi 11 décembre dès 17h00

Arbre de Noël des Majorettes

Les Frangypanes
Salle Métendier

Dimanche 12 décembre

Tournoi d'échecs

Le Gambit Frangypan
Salle Métendier

Dimanche 19 décembre

Tournoi du Foot en salle

Football Club de Frangy
Salle Métendier

Vendredi 31 décembre

Réveillon de la Saint Sylvestre

Les Frangypanes Majorettes
Salle Métendier



Infos UTILES

NUMEROS UTILES

17 Police secours
18 Pompiers
15 SAMU
112 Urgences (appel européen)
114 (sms ou fax) Urgences pour les personnes malentendantes et sourdes
119 Enfants en danger
3919 Violences conjugales
3237 • Pharmacie de garde •
Anti-poison (centre de Lyon) 04 72 11 69 11

GENDARMERIE DE FRANGY

Les lundis et vendredis de 8h à 12h et de 14h à 18h
Tél. 04 50 32 24 05

PERMANENCE MÉDICALE DE GARDE (sans rendez-vous)

35, place de l'Eglise - Frangy (dans les locaux de la CCUR)
Horaires :
Samedi 12h00 - 20h00
Dimanche et jours fériés 8h00 - 20h00
Pas de numéro de téléphone (faire le 15)

MAIRIE DE FRANGY

19, rue du Grand Pont - 74270 Frangy
e-mail : mairie@frangy.fr
Tél. 04 50 44 75 96 / Fax : 04 50 32 20 98

SITE INTERNET : www.frangy.fr

 **Frangy Haute Savoie**
 **frangy_haute_savoie**

HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC :

Du lundi au vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h
Fermée le jeudi après-midi

Permanence du Maire :

les lundis, de 16 h à 18h30
SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT

INFOS CORONAVIRUS - COVID-19
24H/24 ET 7J/7 - 0 800 130 000

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES USSES & RHÔNE (CCUR)

Siège 24 place de l'Orme 74910 SEYSSSEL

3 PÔLES

- **Seyssel : 04 50 56 15 30** Services généraux, Développement touristique, Développement social et Transports Scolaires (ancien canton de Seyssel)
- **Frangy : 04 50 44 79 86** Aménagement du territoire, Urbanisme et Transports Scolaires (ancien canton de Frangy)
- **Semine : 04 50 77 93 55** Développement économique, Bâtiments et services techniques, Environnement et Assainissement collectif et non collectif

OFFICE DU TOURISME DE HAUT DE SEYSSSEL - HAUT-RHÔNE TOURISME

10, route d'Aix-les-Bains 74910 SEYSSSEL - **04 50 56 77 04**
Place de l'Eglise 74270 Frangy - **04 50 32 26 40**

DÉCHÈTERIE DE FRANGY COMPÉTENCE CCUR

HORAIRES D'HIVER 02/11 AU 31/03

Lundi	14h-17h00
Mercredi	9h-12h / 14h-17h00
Vendredi	14h-17h00
Samedi	9h-12h / 14h-17h00

HORAIRES D'ÉTÉ 01/04 AU 30/10

Lundi	14h-17h30
Mercredi	9h-12h / 14h-17h30
Vendredi	14h-17h30
Samedi	9h-12h / 14h-17h30

FERMÉE LES JOURS FÉRIÉS

Retrouvez les horaires des déchetteries de Seyssel et St. Germain sur Rhône sur le site : www.usses-et-rhone.fr

Février
2021